

CIAS du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex



BUDGET PREVISIONNEL 2017

Budget principal du CIAS



Conseil d'Administration du 12 Avril 2017

REPUBLIQUE FRANÇAISE

600 CIAS DE L'AGGLO DU BOCAGE BRESSUIRAIS	(1)
GE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSU	(2)

Numéro SIRET : 20004334700018

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DE BRESSUIRE

M14

Budget Primitif du budget principal du CIAS	(3)
voté par nature	

Année 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...);

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I. Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	3-1
B - Modalités de vote du budget et reprise résultat antérieur	4-1 à 4-3

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	5-1
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6-1
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7-1
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8-1
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9-1

III. Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	10-1 et 10-2
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	11-1
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	12-1 et 12-2
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	13-1
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	14-1

IV. Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	15-1 et 16-1
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	17-1 à 23-1
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	24-1 à 30-1
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	31-3
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	32-1 et 32-2
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Néant
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Néant
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Néant
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Néant
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Néant
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42-1 et 42-2
A4 - Etat des provisions	Néant
A5 - Etalement des provisions	Néant
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45-1
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46-1
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)	Néant
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)	Néant
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)	Néant
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (3)	Néant
A8 - Etat des charges transférées	Néant
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Néant

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Néant
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garantis d'emprunt	Néant
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Néant
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Néant
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Néant
B1.6 - Etat des engagements reçus	Néant
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	59-1
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Néant
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Néant
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Néant

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	63-1 à 64-2
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Néant
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Néant
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Néant
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Néant
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Néant

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	Néant
D2 - Arrêté et signatures	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics,

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice ay au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	BUDGET ...
-------------------	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
- sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 (cf états joints pages 4-2 et 4-3).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

60000 - CIAS DU BOCAGE BRESSUIRAIS

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 639,00	229 925,00	234 564,00
Titres de recettes émis (b)	1 076,42	368 390,13	369 466,55
Réductions de titres (c)	0,00	189 131,90	189 131,90
Recettes nettes (d = b - c)	1 076,42	179 258,23	180 334,65
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 639,00	229 925,00	234 564,00
Mandats émis (f)	0,00	336 312,22	336 312,22
Annulations de mandats (g)	0,00	155 305,69	155 305,69
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	181 006,53	181 006,53
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 076,42		
(h - d) Déficit		1 748,30	671,88

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DU 12 AVRIL 2017

REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 BUDGET PRINCIPAL DU CIAS

<u>a. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - <u>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actifs</u>	-1 748,30 €
<u>c. Résultats antérieurs de</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	154 480,11 €
Résultat à affecter: d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	152 731,81 €
Solde d'exécution de la section d'investissement e. Solde d'exécution cumulé d'investissement D 001 (Besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	35 055,58 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	0,00 €
AFFECTATION (2) = d.	0,00 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du	0,00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0,00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672)	0,00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	0,00 €

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

La Vice-Présidente du CIAS
de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais



Martine CHARGE-BARON

Le Trésorier de Bressuire
CEP de BRESSUIRE
124, Boulevard de Poitiers
79300 BRESSUIRE
Tél : 02.49.65.02.20
Benoît SAMSON

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	318 920,81	166 189,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	152 731,81 (si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	318 920,81	318 920,81

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	39 223,58	4 168,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	35 055,58 (si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	39 223,58	39 223,58

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	358 144,39	358 144,39
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	66 153,00	0,00	215 843,28	215 843,28	215 843,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	156 933,00	0,00	91 060,00	91 060,00	91 060,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
Total des dépenses de gestion courante		223 086,00	0,00	307 103,28	307 103,28	307 103,28
66	Charges financières	600,00	0,00	100,00	100,00	100,00
022	Dépenses imprévues	2 000,00		7 549,53	7 549,53	7 549,53
Total des dépenses réelles de fonctionnement		225 686,00	0,00	314 752,81	314 752,81	314 752,81

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 239,00		4 168,00	4 168,00	4 168,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 239,00		4 168,00	4 168,00	4 168,00

TOTAL	229 925,00	0,00	318 920,81	318 920,81	318 920,81
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	318 920,81
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	38 600,00	0,00	165 589,00	165 589,00	165 589,00
74	Dotations et participations	181 651,17	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 300,00	0,00	600,00	600,00	600,00
Total des recettes de gestion courante		221 551,17	0,00	166 189,00	166 189,00	166 189,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		221 551,17	0,00	166 189,00	166 189,00	166 189,00

Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
---	-------------	--	-------------	-------------	-------------

TOTAL	221 551,17	0,00	166 189,00	166 189,00	166 189,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	152 731,81
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	318 920,81
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 168,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-----------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
21	Immobilisations corporelles	2 046,44	0,00	39 223,58	39 223,58	39 223,58
	Total des dépenses d'équipement	2 046,44	0,00	39 223,58	39 223,58	39 223,58
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...1	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 046,44	0,00	39 223,58	39 223,58	39 223,58

	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
--	--	------	--	------	------	------

TOTAL	2 046,44	0,00	39 223,58	39 223,58	39 223,58
--------------	-----------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 223,58
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...2	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	4 239,00		4 168,00	4 168,00	4 168,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 239,00		4 168,00	4 168,00	4 168,00

TOTAL	4 639,00	0,00	4 168,00	4 168,00	4 168,00
--------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	35 055,58
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 223,58
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	4 168,00
--	-----------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotatin initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	215 843,28		215 843,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	91 060,00		91 060,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00		200,00
66	Charges financières	100,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	4 168,00	4 168,00
022	Dépenses imprévues	7 549,53		7 549,53
Dépenses de fonctionnement – Total		314 752,81	4 168,00	318 920,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	318 920,81
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
21	Immobilisations corporelles (6)	39 223,58	0,00	39 223,58
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		39 223,58	0,00	39 223,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 223,58
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	165 589,00		165 589,00
75	Autres produits de gestion courante	600,00		600,00
Recettes de fonctionnement – Total		166 189,00	0,00	166 189,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	152 731,81
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	318 920,81
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISA.		4 168,00	4 168,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	4 168,00	4 168,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	35 055,58
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	39 223,58
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	66 153,00	215 843,28	215 843,28
60632	Petit équipement	150,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	500,00	517,00	517,00
6161	Multirisques	0,00	100,00	100,00
6188	Autres frais divers	0,00	146 106,28	146 106,28
6226	Honoraires	4 000,00	1 900,00	1 900,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	300,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	100,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunication	2 400,00	0,00	0,00
627	Services bancaires & assimilés	900,00	900,00	900,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 600,00	2 600,00	2 600,00
62871	A la collectivité rattachement	52 530,00	61 450,00	61 450,00
62878	Rbsmt a d'autres organismes	123,00	0,00	0,00
6288	Autres	1 950,00	1 920,00	1 920,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	156 933,00	91 060,00	91 060,00
6215	Pers. aff. par col. rattachmt	0,00	90 300,00	90 300,00
6218	Autre personnel extérieur	102 673,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L	90,00	0,00	0,00
6336	Cot. centre nal & centres gest	400,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	37 710,00	0,00	0,00
6455	Cotis. assurance du personnel	0,00	700,00	700,00
6474	Versemts aut. oeuvres sociales	16 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	60,00	60,00	60,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	200,00	200,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		223 086,00	307 103,28	307 103,28

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	600,00	100,00	100,00
6688	Autres charges financières	600,00	100,00	100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	2 000,00	7 549,53	7 549,53
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		225 686,00	314 752,81	314 752,81

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	4 239,00	4 168,00	4 168,00
6811	Dot. amor. Immob. In & corp.	4 239,00	4 168,00	4 168,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 239,00	4 168,00	4 168,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 239,00	4 168,00	4 168,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	229 925,00	318 920,81	318 920,81
---	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	318 920,81

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) Cf modalités de vote I-B
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	38 600,00	165 589,00	165 589,00
70848	aux autres organismes	38 600,00	0,00	0,00
70871	par collectivité rattachement	0,00	165 589,00	165 589,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	181 651,17	0,00	0,00
7478	Autres organismes	181 651,17	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 300,00	600,00	600,00
758	Prods divers gestion courante	1 300,00	600,00	600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		221 551,17	166 189,00	166 189,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		221 551,17	166 189,00	166 189,00

042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	221 551,17	166 189,00	166 189,00
---	------------	------------	------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00	
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	152 731,81	
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	318 920,81	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf. modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 046,44	39 223,58	39 223,58
2178	Autres immobilisa. corporelles	0,00	2 651,86	2 651,86
2183	Matériel bureau & informatique	500,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	500,00	0,00	0,00
2188	Autres	1 046,44	36 571,72	36 571,72
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 046,44	39 223,58	39 223,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
45...1	Opé. pour compte de tiers n° ... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 046,44	39 223,58	39 223,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 046,44	39 223,58	39 223,58

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	39 223,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	400,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	400,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		400,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		400,00	0,00	0,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	4 239,00	4 168,00	4 168,00
28178	Autres immobilisa. corporelles	3 583,00	3 840,00	3 840,00
28184	Mobilier	656,00	328,00	328,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 239,00	4 168,00	4 168,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 239,00	4 168,00	4 168,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 639,00	4 168,00	4 168,00

		+	
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00	
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		35 055,58	
		=	
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES		39 223,58	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

(1)

LIBELLE :

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	TOTAL
---------	----------------------------------	--	--------------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Dépenses réelles	0,00	39 223,58	0,00	0,00	39 223,58
Equipements municipaux (2)		39 223,58	0,00	0,00	39 223,58
Equip non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00				
Dépenses d'ordre	0,00				
Total dépenses de l'exercice	0,00	39 223,58	0,00	0,00	39 223,58
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	39 223,58	0,00	0,00	39 223,58

RECETTES REELLES					
Total recettes de l'exercice	0,00	4 168,00	0,00	0,00	4 168,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	4 168,00	0,00	0,00	4 168,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES					
Total dépenses de l'exercice	0,00	316 803,81	0,00	2 117,00	318 920,81
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	316 803,81	0,00	2 117,00	318 920,81

RECETTES REELLES					
Total recettes de l'exercice	0,00	165 589,00	0,00	600,00	166 189,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	165 589,00	0,00	600,00	166 189,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R 2311-1 et R 2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	TOTAL
---------	---------	-------------------------------------	--	---	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Total dépenses d'investissement	0,00	39 223,58	0,00	0,00	39 223,58
Dépenses réelles	0,00	39 223,58	0,00	0,00	39 223,58
21 Immobilisations corporelles	0,00	39 223,58	0,00	0,00	39 223,58
Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES					
Total recettes d'investissement	0,00	4 168,00	0,00	0,00	4 168,00
Recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'ordre	0,00	4 168,00	0,00	0,00	4 168,00
021 Virement de la section de fonctio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert	0,00	4 168,00	0,00	0,00	4 168,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Total dépenses de fonctionnement	0,00	316 803,81	0,00	2 117,00	318 920,81
Dépenses réelles	0,00	312 635,81	0,00	2 117,00	314 752,81
011 Charges à caractère général	0,00	215 326,28	0,00	517,00	215 843,28
012 Charges de personnel et frais ass	0,00	89 660,00	0,00	1 400,00	91 060,00
022 Dépenses imprévues	0,00	7 549,53	0,00	0,00	7 549,53
65 Autres charges de gestion coura	0,00	0,00	0,00	200,00	200,00
66 Charges financières	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
Dépenses d'ordre	0,00	4 168,00	0,00	0,00	4 168,00
023 Virement à la section d'investiss	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert	0,00	4 168,00	0,00	0,00	4 168,00
043 Opérations d'ordre à l'intérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES					
Total recettes de fonctionnement	0,00	165 589,00	0,00	600,00	166 189,00
Recettes réelles	0,00	165 589,00	0,00	600,00	166 189,00
70 Produits des services, du domain	0,00	165 589,00	0,00	0,00	165 589,00
75 Autres produits de gestion coura	0,00	0,00	0,00	600,00	600,00
Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043 Opérations d'ordre à l'intérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	TOTAL
DEPENSES (2)		0,00	316 803,81	316 803,81
Dépenses de l'exercice		0,00	316 803,81	316 803,81
011	Charges à caractère général	0,00	215 326,28	215 326,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	89 660,00	89 660,00
022	Dépenses imprévues	0,00	7 549,53	7 549,53
042	Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	4 168,00	4 168,00
66	Charges financières	0,00	100,00	100,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	165 589,00	165 589,00
Recettes de l'exercice		0,00	165 589,00	165 589,00
70	Produits des services, du domaine et v	0,00	165 589,00	165 589,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-151 214,81	-151 214,81

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 52				
		521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 521				Sous fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légal	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Autres	TOTAL
DEPENSES (2)		2 117,00	0,00	0,00	0,00	2 117,00
Dépenses de l'exercice		2 117,00	0,00	0,00	0,00	2 117,00
011	Charges à caractère généré	517,00	0,00	0,00	0,00	517,00
012	Charges de personnel et fonctionnement	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
65	Autres charges de gestion	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
Recettes de l'exercice		600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
75	Autres produits de gestion	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 517,00	0,00	0,00	0,00	-1 517,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	Sous-fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
DEPENSES (2)		2 117,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		2 117,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	517,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais	1 400,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion	200,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (2)		600,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		600,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion	600,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 517,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	39 223,58	39 223,58
	Dépenses de l'exercice	0,00	39 223,58	39 223,58
21	Immobilisations corporelles	0,00	39 223,58	39 223,58
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (2)	0,00	4 168,00	4 168,00
	Recettes de l'exercice	0,00	4 168,00	4 168,00
040	Opérations d'ordre de transfert et	0,00	4 168,00	4 168,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-35 055,58	-35 055,58

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 52				
		521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 521				Sous-fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légal	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Aides à la famille	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	Sous fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE			
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1.N	Montants des tirages N-1	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
...	25/04/2016	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du président de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts ont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE			A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES			

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et Dettes à l'origine du contrat														
Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros														
...														
...														
1643 Emprunts en devises (total)														
...														
...														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
...														
...														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
...														
...														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
...														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
...														

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	voir document joint		

TABEAU D'AMORTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DU CIAS **BP 2017**

Articles	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VALEUR	NOUVEAU N° INVENTAIRE
	NATURE	N° fiche immo ancienne structure	ANNEE ACQUIS.	VALEUR ACQUIS.	DUREE AMORT années	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.16	DOTATION DE L'ANNEE 2017	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.2017	COMPTABLE NETTE (2)	
205	Logiciel licence TSE	2151	2011	188,97	2	188,97	0,00	188,97	0,00	CIAS201100004
TOTAL 205				188,97		188,97	0,00	188,97	0,00	
2181	Stores vénitiens	2171	2012	482,66	3	160,89	321,77	482,66	0,00	CIAS201200005
2181	Porte extérieure aluminium	2194	2013	2 568,82	10	0,00	1 027,53	1 027,53	1 541,29	CIAS201300006
TOTAL 2181				3 051,48		160,89	1 349,30	1 510,19	1 541,29	
2182	PEUGEOT 106	12	1997	7 622,45	5	7 622,45	0,00	7 622,45	0,00	CIAS199700007
TOTAL 2182				7 622,45		7 622,45	0,00	7 622,45	0,00	
2183	Serveur Pentium 4	38	2004	3 408,60	4	3 408,60	0,00	3 408,60	0,00	CIAS200400008
2183	Licence Windows XP	55	2005	860,56	2	860,56	0,00	860,56	0,00	CIAS200500009
2183	Logiciel Windows	37	2004	1 275,25	2	1 275,25	0,00	1 275,25	0,00	CIAS200400010
2183	Imprim laser BROTHER HL 6050	34	2004	944,84	3	944,84	0,00	944,84	0,00	CIAS200400011
2183	Serveur Windows 2003	71	2006	2 870,40	4	2 870,40	0,00	2 870,40	0,00	CIAS200600012
2183	Ordinateur portable	78	2007	633,88	3	633,88	0,00	633,88	0,00	CIAS200700013
2183	Serveur	120	2008	3 050,80	3	3 050,80	0,00	3 050,80	0,00	CIAS200800014
2183	Logiciel AVAST	2141	2010	227,58	2	227,58	0,00	227,58	0,00	CIAS201000015
2183	Ecran plat	2145	2010	124,99	2	124,99	0,00	124,99	0,00	CIAS201000016
2183	Ordinateur	2160	2012	343,00	3	114,33	228,67	343,00	0,00	CIAS201200017
2183	Ordinateur	2177	2012	726,00	3	242,00	484,00	726,00	0,00	CIAS201200018
2183	Vidéo projecteur	2191	2013	632,68	3	0,00	632,68	632,68	0,00	CIAS201300019
2183	Matériel informat.(disques durs)	2193	2013	435,64	3	0,00	435,64	435,64	0,00	CIAS201300020
TOTAL 2183				15 534,22		13 753,23	1 780,99	15 534,22	0,00	
2184	Tables réunion		2014	1 495,92	10	299,18	149,59	448,77	1 047,15	CIAS201400002
2184	Chaises réunion		2014	258,29	10	51,66	25,83	77,49	180,80	CIAS201400001
2184	Tables modulaires		2014	914,76	6	304,92	152,46	457,38	457,38	CIAS201400003
TOTAL 2184				2 668,97		655,76	327,88	983,64	1 685,33	
2188	Serrure à code	2136	2010	1 418,87	6	709,44	709,43	1 418,87	0,00	CIAS201000021
TOTAL 2188				1 418,87		709,44	709,43	1 418,87	0,00	
TOTAL GEN				30 484,96		23 090,74	4 167,60	27 258,34	3 226,62	

(2) Valeur comptable nette = valeur d'acquisition diminuée de l'amortissement cumulé au 31.12 de (n + 1)
Seuls les biens acquis depuis 2014 ont été à ce jour amortis.

62-2

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		0,00	I 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		4 168,00	III 4 168,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 168,00	4 168,00
28178	Autres immobilisa. corporelles	3 840,00	3 840,00
28184	Mobilier	328,00	328,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	0,00	0,00
024	Produits de cessions d'immobilisations	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	4 168,00	0,00	35 055,58	0,00	39 223,58

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	0,00
Ressources propres disponibles IV	39 223,58
Solde V = IV - II(6)	39 223,58

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXE		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017		IV
		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 PAS DE PERSONNEL EN DIRECT

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général. Adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							

IV – ANNEXE		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		IV
		C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : *accroissement saisonnier d'activité*

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ..)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

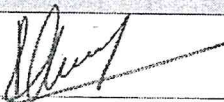
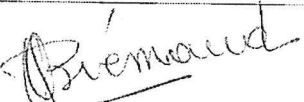
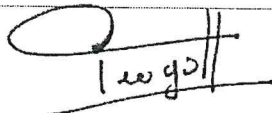
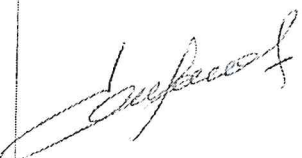
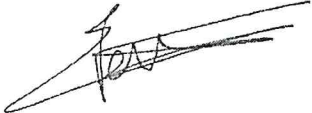
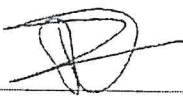
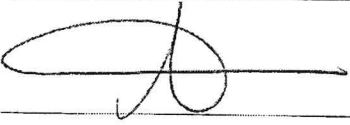
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Conseil d'administration du 12 avril 2017

BERNIER Jean-Michel Président	<i>Abs excusé</i>
----------------------------------	-------------------

MEMBRES ELUS		MEMBRES NOMMES	
CHARGE-BARON Martine		ARISTIDE Benoît	<i>Abs excusé</i>
BIROT Louis-Marie	<i>Abs excusé</i>	REGNIER Dominique	
BREMAUD Martine		BOURREAU Jean-Paul	
de TROGOFF Gaëtan		DELAIRE Lysiane	
DUFAURET Josette		FOUILLET Isabelle	
GIRAUD Bernard		GEFFARD Christian	
FERCHAUD Pascale		PUAUT Marie- Claire	<i>Abs excusée</i>
GUILLERMIC André		RABILLOUD Hélène	<i>Abs excusée</i>
MORANDEAU Sylviane		ROBIN Renée	
REVEAU Anne-Marie	<i>Abs excusée</i>	VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile		YOU Guy-Noël	<i>Abs excusé</i>

**CIAS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BOCAGE BRESSUIRAIS**
Budget principal du CIAS

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET PRIMITIF 2017

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 16
Vote POUR : 16
Vote CONTRE: 0

Date de la convocation: 5 Avril 2017

Délibéré par l'Assemblée réunie en session ordinaire

A BRESSUIRE, le 12 Avril 2017

Les membres de l'assemblée délibérante

Mmes CHARGE-BARON, BREMAUD, DUFAURET, FERCHAUD, VRIGNAUD, REGNIER,
DELAIRE, FOUILLET, RABILLOUD, ROBIN, VERDON.
M de TROGOFF, GIRAUD, GUILLERMIC, BOURREAU, GEFFARD

LE BUDGET PRIMITIF 2017

Certifié exécutoire par le Président

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le 13/04/17

Publié et Notifié

le 13/04/17

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON



Martine CHARGE-BARON

Vice-Présidente du CIAS de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais



**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

BP 2017

Etablissement :	CIAS de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Adresse :	27 Boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
Date de la dernière habilitation :	79304 BRESSUIRE
Organisme gestionnaire :	CIAS de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Téléphone :	05.49.80.19.00. Fax :
Nom du Président :	M Jean-Michel BERNIER, Président
Nom du Directeur : <i>ou de la personne habilitée à représenter l'établissement</i>	Mme Juliette BAILLET, Directrice
Nom des personnes habilitées à représenter l'organisme gestionnaire :	
Nom des personnes déléguées au SAD :	Mme Lydie GATARD , Responsable service soutien à domicile
N° FINESS :	
date d'autorisation :	
Organisme d'agrément :	DIRECCTE Arrêté Préfectoral n° SAP/200043347 du 11/02/14
Catégorie :	Service d'Aide à Domicile (SAD)
Compétence :	
Convention Collective Nationale du Travail :	Fonction Publique Territoriale
Date d'arrivée des documents :	
Capacité autorisée :	

Total agrégat approuvé en N-1 (classe 6-77-78-79)

SOUS-PREFECTURE
Reçu le
26 OCT. 2016
79302 BRESSUIRE

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

ACHATS						
Réel N-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
(1)	(2)	Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)	(6)	(7)
601 Achats stockés de matières premières et de fournitures	-	-	-	-	-	-
602 Achats stockés - autres approvisionnements	-	-	-	-	-	-
603 Variation des stocks	-	-	-	-	-	-
606 Achats non stockés de matières et fournitures	-	-	-	-	-	-
607 Achats de marchandise	22 356.14	31 700.00	-	31 700.00	-	-
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	-	-	-	-	-	-
713 Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	-	-	-	-	-	-
SERVICES EXTERIEURS						
6111 Sous-traitance : prestations à caractère médical	-	-	-	-	-	-
6112 Sous-traitance : prestations à caractère médico-social	1 000.00	1 000.00	-	1 000.00	-	-
AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
6241 Transports de biens	-	-	-	-	-	-
6242 Transports d'usagers	-	-	-	-	-	-
6247 Transports collectifs de personnel	-	-	-	-	-	-
6248 Transports divers	-	-	-	-	-	-
625 Déplacements, missions et réceptions	-	-	-	-	-	-
626 Frais postaux et frais de télécommunications	40 077.41	32 500.00	-	32 500.00	-	-
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	29.90	720.00	-	720.00	-	-
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur	-	-	-	-	-	-
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur	-	-	-	-	-	-
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur	-	-	-	-	-	-
6287 Remboursement de frais	-	-	-	-	-	-
6288 Autres prestations	34 805.77	37 700.00	-	37 700.00	-	-
TOTAL GROUPE I		98 269.22	103 620.00	0.00	103 620.00	0.00

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

Réel N-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
(1)	(2)	Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)	(6)	(7)
621 Personnel extérieur à l'établissement	148 640.71	73 000.00	-	73 000.00	-	-
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-	-	-	-	-	-
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	36 473.95	37 993.00	-	37 993.00	-	-
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	1 410 911.98	1 492 389.00	-	1 492 389.00	-	-
641 Rémunération du personnel non médical	-	-	-	-	-	-
642 Rémunération du personnel médical	-	-	-	-	-	-
643 Personnes handicapées	-	-	-	-	-	-
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	134 060.63	143 793.00	-	143 793.00	-	-
646 Charges personnes handicapées	-	-	-	-	-	-
647 Autres charges sociales	20 406.32	26 629.00	-	26 629.00	-	-
648 Autres charges de personnel	285.27	1 000.00	-	1 000.00	-	-
TOTAL GROUPE II		1 750 778.86	0.00	1 774 804.00	0.00	1 774 804.00

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

ACHATS

601	Achats stockés de matières premières et de fournitures
602	Achats stockés - autres approvisionnements
603	Variation des stocks
606	Achats non stockés de matières et fournitures
607	Achats de marchandise
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement
713	Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)

SERVICES EXTERIEURS

6111	Sous-traitance : prestations à caractère médical
6112	Sous-traitance : prestations à caractère médico-social

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6241	Transports de biens
6242	Transports d'usagers
6247	Transports collectifs de personnel
6248	Transports divers
625	Déplacements, missions et réceptions
626	Frais postaux et frais de télécommunications
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur
6287	Remboursement de frais
6288	Autres prestations

TOTAL GROUPE I

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

621	Personnel extérieur à l'établissement
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)
641	Rémunération du personnel non médical
642	Rémunération du personnel médical
643	Personnes handicapées
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance
646	Charges personnes handicapées
647	Autres charges sociales
648	Autres charges de personnel

TOTAL GROUPE II

PROPOSE					
Aide à domicile	Auxiliaire de Vie Sociale	TISF	Encadrement	Structure	Global

-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	31 700,00	31 700,00
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	1 000,00	1 000,00

-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	32 500,00	32 500,00
-	-	-	-	720,00	720,00
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	37 700,00	37 700,00
-	-	-	-	-	-

0,00	0,00	0,00	0,00	103 620,00	103 620,00
------	------	------	------	------------	------------

PROPOSE					
Aide à domicile	Auxiliaire de Vie Sociale	TISF	Encadrement	Structure	Global

-	-	-	-	73 000,00	73 000,00
-	-	-	-	-	-
12 712,00	21 430,00	-	2 917,00	934,00	37 993,00
479 691,00	848 022,00	-	123 567,00	41 109,00	1 492 389,00
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
29 132,00	46 753,00	-	51 301,00	16 607,00	143 793,00
-	-	-	-	-	-
9 867,00	14 402,00	-	1 841,00	519,00	26 629,00
-	-	-	-	1 000,00	1 000,00

531 402,00	930 607,00	0,00	179 626,00	133 169,00	1 774 804,00
------------	------------	------	------------	------------	--------------

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

ACHATS

601	Achats stockés de matières premières et de fournitures
602	Achats stockés - autres approvisionnements
603	Variation des stocks
606	Achats non stockés de matières et fournitures
607	Achats de marchandise
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement
713	Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)

SERVICES EXTERIEURS

6111	Sous-traitance : prestations à caractère médical
6112	Sous-traitance : prestations à caractère médico-social

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6241	Transports de biens
6242	Transports d'usagers
6247	Transports collectifs de personnel
6248	Transports divers
625	Déplacements, missions et réceptions
626	Frais postaux et frais de télécommunications
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur
6287	Remboursement de frais
6288	Autres prestations

TOTAL GROUPE I

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

621	Personnel extérieur à l'établissement
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)
641	Rémunération du personnel non médical
642	Rémunération du personnel médical
643	Personnes handicapées
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance
646	Charges personnes handicapées
647	Autres charges sociales
648	Autres charges de personnel

TOTAL GROUPE II

PROPOSE					
Aide à domicile	Auxiliaire de Vie Sociale	TISF	Encadrement	Structure	Global

-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	31 700.00	31 700.00
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	1 000.00	1 000.00

-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	32 500.00	32 500.00
-	-	-	-	720.00	720.00
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	37 700.00	37 700.00
-	-	-	-	-	-

0.00	0.00	0.00	0.00	103 620.00	103 620.00
------	------	------	------	------------	------------

PROPOSE					
Aide à domicile	Auxiliaire de Vie Sociale	TISF	Encadrement	Structure	Global

-	-	-	-	73 000.00	73 000.00
-	-	-	-	-	-
12 712.00	21 430.00	-	2 917.00	934.00	37 993.00
479 691.00	848 022.00	-	123 567.00	41 109.00	1 492 389.00
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
29 132.00	46 753.00	-	51 301.00	16 607.00	143 793.00
-	-	-	-	-	-
9 867.00	14 402.00	-	1 841.00	519.00	26 629.00
-	-	-	-	1 000.00	1 000.00

531 402.00	930 607.00	0.00	179 626.00	133 169.00	1 774 804.00
------------	------------	------	------------	------------	--------------

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

731	Produits de la tarification relevant du I de l'article L.312-1 du CASF
733	Produits à la charge du Département
734	Produit à la charge de l'usager
738	Produits à la charge d'autres financeurs

TOTAL GROUPE I

Réal N-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Recon- ductions	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
-		1 267 693.00	-	1 267 693.00		-
489 043.47		277 021.00	-	277 021.00		-
239 387.16		370 729.00	-	370 729.00		-
1 706 042.61	0.00	1 915 443.00	0.00	1 915 443.00		0.00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

70	Produits sauf 7082
70821	Forfaits journaliers
70822	Participations des personnes handicapées (4e alinéa de l'article L. 242-4 du CASF)
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT
70828	Autres participations forfaitaires des usagers
71	Production stockée
72	Production immobilisée
74	Subventions d'exploitation et participations
75	Autres produits de gestion courante
603	Variation des stocks (en recettes)
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical
6459	Remboursements de charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance
6479	Remboursements sur autres charges sociales
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)

TOTAL GROUPE II

Réal N-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Recon- ductions	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
-		-	-	-		-
-		-	-	-		-
-		-	-	-		-
-		-	-	-		-
-		-	-	-		-
21 867.33		5 843.00	-	5 843.00		-
-		-	-	-		-
-		-	-	-		-
-		-	-	-		-
115 175.50		49 506.00	-	49 506.00		-
-		-	-	-		-
70.97		-	-	-		-
-		-	-	-		-
-		-	-	-		-
137 113.80	0.00	55 349.00	0.00	55 349.00		0.00

GRUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

76	Produits financiers
----	---------------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS

771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion
773	Produits sur exercices antérieurs
775	Produits de cessions d'éléments d'actif
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
778	Autres produits exceptionnels

AUTRES PRODUITS

781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits d'exploitation)
786	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits financiers)
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires
78741	Reprises sur provisions réglementée pour la couverture du besoin en fonds de roulement
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations
78748	Autres reprises sur provisions
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles
791	Transfert de charges d'exploitation
796	Transfert de charges financières
797	Transfert de charges exceptionnelles

TOTAL GROUPE III

5 699,59	0,00	21 973,00	0,00	21 973,00	0,00
----------	------	-----------	------	-----------	------

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)

1 848 856,00	0,00	1 992 765,00	0,00	1 992 765,00	0,00
--------------	------	--------------	------	--------------	------

002	Excédent de la section d'exploitation reporté
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	

RAN n-2		RAN n-1		Report à nouveau n			
-	-	-	-	-	-	-	-
1 848 856.00	0.00	1 992 765.00	0.00	1 992 765.00			0.00

**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES

733	Produits à la charge du Département
734	Produits à la charge de l'usager
738	Produits à la charge d'autres financeurs
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers soins

TOTAL GROUPE I	
-----------------------	--

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

70	Produits sauf 7082
70821	Forfaits journaliers
70822	Participations des personnes handicapées (4e alinéa de l'article L. 242-4 du CASF)
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT
70828	Autres participations forfaitaires des usagers
71	Production stockée
72	Production immobilisée
74	Subventions d'exploitation et participations
75	Autres produits de gestion courante
603	Variation des stocks (en recettes)
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical
6459	Remboursements de charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)

TOTAL GROUPE II	
------------------------	--

PROPOSE					
Aide à domicile	Auxiliaire de Vie Sociale	TISF	Encadrement	Structure	Global

-	-	-	-	1 267 693,00	1 267 693,00
-	-	-	-	277 021,00	277 021,00
-	-	-	-	370 729,00	370 729,00
-	-	-	-	-	-

0.00	0.00	0.00	0.00	1 915 443,00	1 915 443,00
-------------	-------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------

PROPOSE					
Aide à domicile	Auxiliaire de Vie Sociale	TISF	Encadrement	Structure	Global

-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
541,00	1 381,00	-	169,00	3 752,00	5 843,00
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
33 223,00	14 900,00	-	968,00	415,00	49 506,00
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

33 764,00	16 281,00	0,00	1 137,00	4 167,00	55 349,00
------------------	------------------	-------------	-----------------	-----------------	------------------

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

76	Produits financiers
----	---------------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS

771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion
773	Produits sur exercices antérieurs
775	Produits de cessions d'éléments d'actif
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
778	Autres produits exceptionnels

AUTRES PRODUITS

781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits d'exploitation)
786	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits financiers)
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires
78741	Reprises sur provisions réglementée pour la couverture du besoin en fonds de roulement
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations
78748	Autres reprises sur provisions
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles
791	Transfert de charges d'exploitation
796	Transfert de charges financières
797	Transfert de charges exceptionnelles

TOTAL GROUPE III

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)

002	Excédent de la section d'exploitation reporté
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	

PROPOSE					
Aide à domicile	Auxiliaire de Vie Sociale	TISF	Encadrement	Structure	Global

-	-	-	-	-	-
---	---	---	---	---	---

-	-	-	-	20 300.00	20 300.00
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	1 673.00	1 673.00
-	-	-	-	-	-

-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

0.00	0.00	0.00	0.00	21 973.00	21 973.00
------	------	------	------	-----------	-----------

33 764.00	16 281.00	0.00	1 137.00	1 941 583.00	1 992 765.00
-----------	-----------	------	----------	--------------	--------------

Report à nouveau n-2					
33 764.00	16 281.00	0.00	1 137.00	1 941 583.00	1 992 765.00

Section d'investissement : emplois

Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel N (BP + Report)
----------	--------------------------	---

Réduction des fonds propres ou reprise sur apports

10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	-		-
139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	-		1 673.00

Reprises

14	Provisions réglementées (sauf réserve de trésorerie compte 141)	-		-
15	Provisions pour risques et charges	-		-

Remboursement des dettes financières

16	Emprunts et dettes assimilées	-		-
17	Dettes rattachées à des participations	-		-

Compte de liaison investissement

18	Comptes de liaison	-		-
----	--------------------	---	--	---

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

20	Immobilisations incorporelles	2 500.00		5 000.00
21	Immobilisations corporelles	19 307.32		10 828.00
22	Immobilisations reçues en affectation	-		-
23	Immobilisations en cours	-		-
24	Immobilisations affectées, concédées, mises à disposition	-		-
26	Participations et créances rattachées à des participations	-		-
27	Autres immobilisations financières	-		-

Autres

28	Amortissements des immobilisations (reprises)	-		-
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (reprises)	-		-
39	Provisions pour dépréciation de stocks et en-cours	-		-
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	-		-
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (reprises)	-		-
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (reprises)	-		-

Total des emplois	21 807.32	0.00	17 501.00
--------------------------	------------------	-------------	------------------

001	Résultat d'investissement antérieur reporté (Déficit)	-		-
-----	---	---	--	---

003	Excédent prévisionnel d'investissement	-		-
-----	--	---	--	---

TOTAL GENERAL	21 807.32	0.00	17 501.00
----------------------	------------------	-------------	------------------

Section d'investissement : ressources

Augmentation des fonds propres

	Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel N
10 Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	728,63		3 100,00
131 Subventions d'équipements reçues	-		-

Dotations aux provisions

14 Provisions réglementées (sauf réserve de trésorerie compte 141)	-		-
15 Provisions pour risques et charges	-		-

Augmentation des dettes financières

16 Emprunts et dettes assimilées	-		-
17 Dettes rattachées à des participations	-		-

Compte de liaison investissement

18 Compte de liaison	-		-
----------------------	---	--	---

Immobilisations (sorties)

20 Immobilisations incorporelles	-		-
21 Immobilisations corporelles	-		-
22 Immobilisations reçues en affectation	-		-
23 Immobilisations en cours	-		-
24 Immobilisations affectées, concédées, mises à disposition	-		-
26 Participations et créances rattachées à des participations	-		-
27 Autres immobilisations financières	-		-

Autres

28 Amortissements des immobilisations (dotations)	20 245,86		14 401,00
29 Provisions pour dépréciation des immobilisations (dotations)	-		-
39 Provisions pour dépréciation de stocks et en-cours	-		-
481 Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)	-		-
49 Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (dotations)	-		-
59 Provisions pour dépréciation des comptes financiers (dotations)	-		-

Total des ressources	20 974,49	0,00	17 501,00
-----------------------------	------------------	-------------	------------------

001 Résultat d'investissement antérieur reporté (Excédent)	-	-	-
003 Déficit prévisionnel d'investissement	-	-	-

TOTAL GENERAL	20 974,49	0,00	17 501,00
----------------------	------------------	-------------	------------------

Annexe 6 : Tableau des emprunts autorisés et contractés

Organisme prêteur	Date de souscript°	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédant		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		

NEANT								

Total	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
-------	------	------	------	------	------

Annexe 7 : Tableau des emprunts nouveaux soumis à autorisation

Organisme prêteur	Date de souscript°	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		

NEANT								

Total	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
-------	------	------	------	------	------

Annexe 11 : Tableau des effectifs

Catégorie	A	B			C		Variation en ETP n		Nombre d'ETP proposé au BP
	Temps plein n-1	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'ETP	Nombre d'agents	Nombre d'ETP	proposée en plus	proposée en moins	
1 Direction/Administration TOTAL 1	0	8	3.60	0	0.00	0.00	0.00	0.00	3.60
2 Encadrement/Coordination TOTAL 2	0	8	4.53	0	0.00	0.00	0.00	0.25	4.78
3 Services généraux TOTAL 3	0	0	0.00	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4 Restauration TOTAL 4	0	0	0.00	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 Socio-éducatif TOTAL 5	0	0	0.00	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 Paramédical TOTAL 6	0	0	0.00	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7 Médical TOTAL 7	0	0	0.00	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8 Autres fonctions TOTAL 8	0	92	66.53	0	0.00	0.00	0.00	-5.64	60.89
TOTAL	0	108	74.66	0	0.00	0.00	0.00	-5.39	69.27

Calcul des tarifs horaires

Tarifs horaires							
		PROPOSE					
		Aide à domicile	Auxiliaire de Vie Sociale	TISF	Encadrement	Structure	Global
A	TOTAL CHARGES GROUPES I + II + III	531 402.00	930 607.00	-	179 626.00	330 830.00	1 972 465.00
B	PRODUITS EN ATTENUATION TOTAL GROUPES II + III	33 764.00	16 281.00	-	1 137.00	26 140.00	77 322.00
C	Reprises sur le compte 11 511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement).						-
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (compte 116-1).						-
E	Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : Dettes provisionnées pour congés à payer.						-
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R. 314-45 du code de l'action sociale et des familles et au compte 116-8.						-
G	A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées.	497 638.00	914 326.00	-	178 489.00	304 690.00	1 895 143.00
H	(+/-) Reprises de résultat					-	-20 300.00
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H	497 638.00	914 326.00	-	178 489.00	304 690.00	1 915 443.00
	Nombre d'heures d'interventions	30210	52790		83000	83000	83000
	Montants horaires	16.47	17.32	-	2.15	3.67	23.08
	Tarifs horaires	-	-	-			

Charges de structure hors charges de personnel		Objet	B PREVISIONNEL 2016
6287	Eau et assainissement	Bâtiment 2 place du Millénaire	100.00
6287	énergie, électricité	Bâtiment 2 place du Millénaire	700.00
6287	Alimentation	Pour réunions	100.00
6287	Fournitures de bureau		4 500.00
6287	Fournitures d'entretien		300.00
6287	Frais d'affranchissement		1 000.00
6287	Frais de concours	UNCCAS	1 500.00
6287	Frais de télécommunications		5 500.00
6287	Locations immobilières	Loyer 2 place du Millénaire	9 900.00
6287	Locations mobilières	copieur 2 place du Millénaire	900.00
6287	Entretien bâtiment	lavages vitres	200.00
6287	Autres maintenances	Maintenance Copieur	2 500.00
6287	Autres maintenances	Maintenance ascenseur	600.00
6287	Autres maintenances	Maintenance standard téléphonique	800.00
6287	assurance multirisque RC PJ		6 000.00
6287	Documentation générale	Contrat SVP	2 000.00
6287	ligne de trésorerie	intérêts	2 000.00
TOTAL			37 700.00
Charges de structure - charges de personnel		Objet	B PREVISIONNEL 2016
6215	Personnel affecté à l'établissement	Direction	29 000.00
6215	Personnel affecté à l'établissement	Comptabilité et Gestion	22 500.00
6215	Personnel affecté à l'établissement	Ressources humaines	21 500.00
			73 000.00

Budget proposé 2017 - Heures par financeur									
	Heures tarifées 2017	Heures non 2017	Total 2017	Heures tarifées 2017	Heures non 2017	Total 2017	Heures tarifées 2017	Heures non tarifées 2017	Total 2017
	Aide à domicile			Auxiliaire de Vie Sociale			AED + AVS		
TOTAL DES HEURES D'INTERVENTIONS	22 142	8 068	30 210	48 724	4 066	52 790	70 866	12 134	83 000
	73.29%	26.71%	36.40%	92.30%	7.70%	63.60%	85.38%	14.62%	
Nombre heures facturation APA Département	12 467		12 467	34 976		34 976	47 443		47 443
Nombre autres heures facturation Département	1 271		1 271	2 263		2 263	3 534		3 534
Nombre heures facturation PCH Département				3 854		3 854	3 854		3 854
Nombre heures facturation CAF									
Nombre heures facturation CNAV	14		14	48		48	62		62
Nombre heures facturation CARSAT	3 330		3 330	2 668		2 668	5 998		5 998
Nombre heures facturation Mutuelles		753	753					753	753
Nombre heures facturation MSA	2 400		2 400	2 410		2 410	4 810		4 810
Nombre heures facturation Bénéficiaires		7 315	7 315		4 066	4 066		11 381	11 381
Nombre heures facturation (autres)	2 660		2 660	2 505		2 505	5 165		5 165
Autres heures facturation									
Part des heures APA Département	56.30%			71.78%		66.25%	66.95%		57.16%
Part des heures Département	62.04%		45.48%	84.34%		77.84%	77.37%		66.06%

Conseil d'administration du 20 octobre 2016

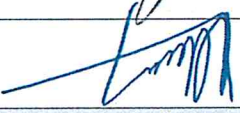
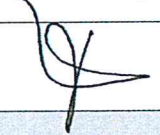
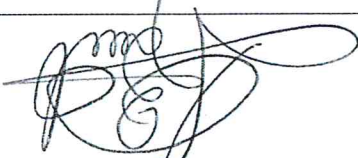
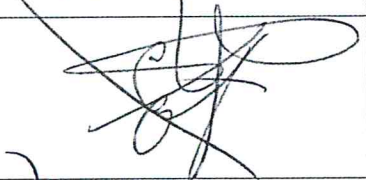
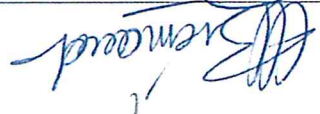
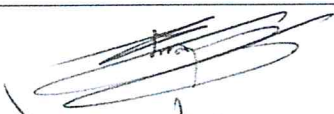
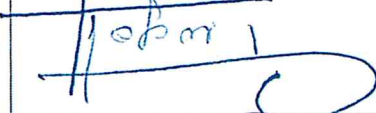
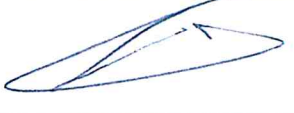
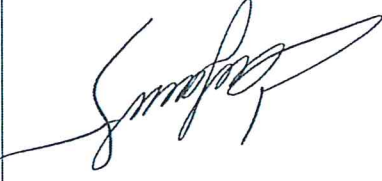
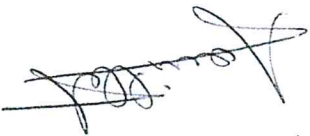
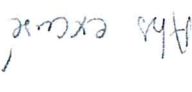
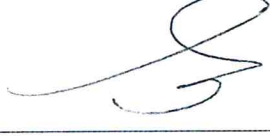
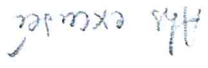
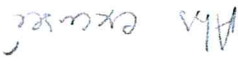
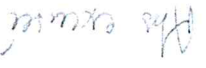
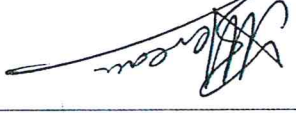
SOUS-PREFECTURE

Reçu le

26 OCT. 2016

79302 BRESSUIRE

BERNIER Jean-Michel
Président

MEMBRES ELUS		MEMBRES NOMMES	
CHARGE-BARON Martine		ARISTIDE Benoît	
BIROT Louis-Marie		REGNIER Dominique	
BREMAUD Martine		BOURREAU Jean-Paul	
de TROGOFF Gaëtan		DELAIRE Lysiane	
DUFURET Josette		FOUILLET Isabelle	
GIRAUD Bernard		GEFFARD Christian	
FERCHAUD Pascale		PUAUT Marie- Claire	
GUILLERMIC André		RABILLAUD Hélène	
MORANDEAU Sylviane		ROBIN Renée	
REVEAU Anne-Marie		VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile		YOU Guy-Noël	

CIAS de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Service Aide à domicile (SAD)

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET PREVISIONNEL 2017

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 14
Vote POUR : 14
Vote CONTRE: 0
Pouvoirs : 0

Délibéré par l'Assemblée réunie en session ordinaire

A BRESSUIRE, le 20 octobre 2016

Date de la convocation : 14 octobre 2016

Les membres de l'assemblée délibérante

Mme CHARGE-BARON, M BIROT, Mme BREMAUD, M de TROGGOFF, Mme DUFAURET, Mme REVEAU, Mme VIRIGNAUD, M ARISTIDE,
M BOURREAU, Mme DELAIRE, Mme FOUILLET, M. GEFFARD, Mme ROBIN, Mme VERDON,
adoptent à l'unanimité

LE BUDGET PREVISIONNEL 2017

Certifié exécutoire par la Vice-Présidente
Compté-tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le 26/10/16
et de la publication



Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON



La Vice-Présidente du CIAS

Martine CHARGE-BARON



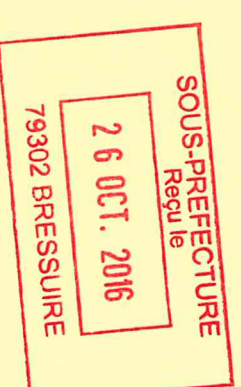
CIAS du Bocage Bressuirais
2 place du Millénaire
BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex



BUDGET PREVISIONNEL 2017

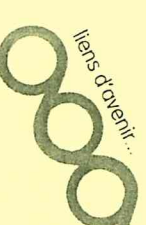
Service de Soins Infirmiers à Domicile

95 places



Conseil d'Administration du 20 Octobre 2016

www.agglo2b.fr



ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

ETABLISSEMENT :	SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE		
ADRESSE :	2, Place du Millénaire		
ORGANISME GESTIONNAIRE :	CIAS - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS		
TELEPHONE :	05-49-81-75-75	FAX :	05-49-74-39-83
		Email :	
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement :	Jean-Michel BERNIER, Président et Juliette BAILLET, Directrice		
N° FINES :	7900009666		
CATEGORIE :			
COMPETENCE :			
C.C.N.T. :			
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :			
CAPACITE AUTORISEE :	95 lits		

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N-1 (classe 6-77-78-79)

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE
SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

Lits ou places réelles
N-2

Lits ou places financières

Nombre de jours d'ouverture

Nombre de jours de présence des travailleurs en C.A.T.

Nombre de journées théorique

Activité par dérogation

Nombre de personnes

Nombre de journées proposées

Nombre de journées allouées

Activité théorique

(1)

(2)

(3)

(4)

5 = (2) x (3)

(6)

(7)

(8)

TOTAL					
-------	--	--	--	--	--

--	--	--

External					
Semi - internal					
Internal					
Autre					
Autre					

Nature

CA 2013

CA 2014

CA 2015

Moyenne

BP 2016

BP proposé N

Nombre

Taux d'occupation

Retenu par tarifateur

Nombre

Taux d'occupation

Activité prévisionnelle

(9)

(10)

(12)

(13)

(14)

(15)

(16)

(17)

(18)

TOTAL en journées		27956	26387		29474	29474	85%		
-------------------	--	-------	-------	--	-------	-------	-----	--	--

External									
Semi - internal									
Internal									
Autre									
Autre									

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Activité de l'Etablissement ou du Service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

	TOTAL	+ 20 ans orientés CAT, AP (1) et CDTD (2)	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer
Nombre de journées prévisionnelles	(de 1 à 3)	(1)	(2)	(3)
TOTAL				
Externat				
Semi-internat				
Internat				
Autres				

(1) Atelier protégé
(2) Centre de distribution de travail à domicile

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Réel 2015	Budget exécutif 2016	Budget prévisionnel proposé		Total	Dépenses autorisées	Budget exécutif 2017
	(1)	(2)	Reconduction	Mesures nouvelles	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
ACHATS							
60611 Eau et assainissement	284,98	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
60612 Energie, électricité	538,75	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
60613 Chauffage	1 037,21	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
60618 Aut. Fournitur. non stockables	97,39	1 000,00	800,00	0,00	800,00		0,00
60621 Combustibles et carburants	32 607,03	38 183,05	35 000,00	0,00	35 000,00		0,00
60624 Fournitures administratives	313,74	800,00	500,00	0,00	500,00		0,00
6063 Alimentation	57,68	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6066 Fournitures médicales	2 027,81	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00		0,00
SERVICES EXTERIEURS							
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6251 Voyages et déplacements	618,60	1 500,00	500,00	0,00	500,00		0,00
6256 Missions	598,74	0,00	500,00	0,00	500,00		0,00
6257 Réceptions	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00		0,00
6261 Frais d'affranchissements	278,80	300,00	300,00	0,00	300,00		0,00
6262 Frais de télécommunication	1 787,60	4 000,00	5 600,00	0,00	5 600,00		0,00
62621 Frais de structure Hors perso.	5 083,20	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6281 Prest. blanchissage à l'ext.	8 582,56	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00		0,00
6287 Remboursement de frais	8 717,24	5 640,00	5 640,00	0,00	5 640,00		0,00
6288 Autres	0,00	0,00	2 700,00	0,00	2 700,00		0,00
TOTAL GROUPE I	62 631,33	62 073,05	62 190,00	0,00	62 190,00	0,00	0,00

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réel 2015	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
Autres personnels	135 757,65	152 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00		0,00
Per affecté à l'établissement	43 193,92	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00		0,00
Autres personnels extérieurs	18 822,15	33 800,00	35 000,00	0,00	35 000,00		0,00
Actes infirmiers	176 276,28	190 000,00	185 000,00	0,00	185 000,00		0,00
Honoraires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Allocation logement	2 256,43	2 200,00	2 000,00	0,00	2 000,00		0,00
Part. empl. / form. Prof. Cont	2 682,81	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cotisations au C'NG	2 683,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cot. au fond / Emploi hosp.	2 415,22	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Rémunération principale	358 513,89	387 158,62	515 000,00	0,00	515 000,00		0,00
NBI, supplément familial	11 609,01	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00		0,00
Autres indemnités	75 292,19	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Rémunération principale	70 753,44	93 000,00	101 000,00	0,00	101 000,00		0,00
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	57 794,92	128 000,00	141 598,00	0,00	141 598,00		0,00
Cotisations caisse de retraite	6 172,64	15 000,00	16 320,00	0,00	16 320,00		0,00
Cotisations à l'ASSEDEC	2 574,00	3 000,00	3 264,00	0,00	3 264,00		0,00
Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	28 121,05	66 500,00	72 237,00	0,00	72 237,00		0,00
Cotisations autre org. sociaux	364,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	56 107,14	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cotisations caisse de retraite	29 797,63	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cotisations à l'ASSEDEC	385,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cotisations CNRACL et IRCANTIEC	4 566,34	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cotisations autre org. sociaux	59,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cotisations à l'IRSSAF	569,52	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Allocations de chômage	1 505,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Fonds insertion pers handicapé	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00		0,00
Médecine du travail	75,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
oeuvres sociales	3 907,47	4 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00		0,00
Aut. charges diverses de pers.	883,20	8 800,00	9 534,00	0,00	9 534,00		0,00
TOTAL GROUPE II	1 094 137,90	1 084 458,62	1 167 953,00	0,00	1 167 953,00	0,00	0,00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réel 2015	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
Locations immobilières	20 446,39	8 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00		0,00
Location véhicules	19 612,71	22 400,00	23 400,00	13 000,00	36 400,00		0,00

		Réel 2015	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2017	
		(1)	(2)	Reconduction	Mesures nouvelles	Total	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
651	Réd conces ⁹ brev licence procé	0,00	4 103,00	4 200,00	0,00	4 200,00			0,00
CHARGES FINANCIERES									
CHARGES EXCEPTIONNELLES									
673	Titres annulés	5 644,31	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
68111	Immobilisations incorporelles	2 651,46	3 652,00	1 000,00	0,00	1 000,00			0,00
68112	Dotation amortissements	16 144,62	16 141,00	6 200,00	0,00	6 200,00			0,00
TOTAL GROUPE III		110 461,55	94 494,00	87 494,00	13 000,00	100 494,00	0,00		0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		1 267 230,78	1 241 025,67	1 317 637,00	13 000,00	1 330 637,00	0,00		0,00
		RAN N-2	RAN N-1			Report à nouveau N			
		0,00	0		0,00	0,00			0,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		1 267 230,78	1 241 025,67	1 317 637,00	13 000,00	1 330 637,00	0,00		0,00
002	Déficit de la section d'exploitation reporté								

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES	R��el 2015	Budget ex��cutoire 2016	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
			(1)	(2)	(3)		
Dotation globale SSIAD	1 188 264,64	1 241 025,67	1 272 637,00	13 000,00	1 285 637,00		0,00
TOTAL GROUPE I	1 188 264,64	1 241 025,67	1 272 637,00	13 000,00	1 285 637,00	0,00	0,00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	R��el 2015	Budget ex��cutoire 2016	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
			(1)	(2)	(3)		
Prestations de services	616,13	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Prestation de service IIAD	60 010,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00		0,00
Autres remboursements de frais	5 644,31	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Aut. produits de gestion cour.	780,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Remb. / r��m. Pers. non m��dical	19 751,08	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00		0,00
TOTAL GROUPE II	86 801,52	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00

**GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS
NON ENCAISSABLES**

Reel 2015	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire 2017
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7718	Autres	3 19,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés	43 015,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III		43 335,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL							
(GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		1 318 402,05	1 241 025,67	1 317 637,00	13 000,00	1 330 637,00	0,00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		RAN N-2	RAN N-1		Report à nouveau N		
		1 318 402,05	1 241 025,67	1 317 637,00	13 000,00	1 330 637,00	0,00
Excédent de la section d'exploitation reporté		43 278,15	0		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		1 361 680,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

002

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d'amortissement	Financement prévu						
					Auto-financement (1)	Subvention ou apport (2)	Emprunts (3)		Total (de 1 à 3)		
							Montant	Taux		Durée	
	Acquisition de deux ordinateurs pour la saisie des transmissions par les aides soignantes.		en 2017	3 ans	par autofinancement en totalité						
TOTAL											

Retenu par l'autorité de tarification (cadre réservé à l'administration)

TOTAL											

TABEAU DES SURCOÛTS D'EXPLOITATION

	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan	A				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1 ^{ère} année du plan	A				
Amortissements des nouveaux investissements					
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la première année du plan	B				
Frais financiers sur emprunts nouveaux					
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE II					
Charges afférentes au personnel					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE III					
Autres charges afférentes à la structure (hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
TOTAL DES SURCOÛTS ET/OU ECONOMIES calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du plan					

Section d'investissement : emplois

Réel
2015

Budget exécutoire
2016

Budget prévisionnel
2017

Réduction des fonds propres ou reprise sur apports

Reprises

Remboursement des dettes financières

Compte de liaison investissement

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

2/65	Concessions&droits similaires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2/82	Matériel de transport	0,00	37 527,87	42 000,00
2/83	Mat. de bureau & Mat. Infor.	0,00	3 000,00	5 000,00
2/88	Autres immobilisat. corporelles	0,00	500,00	2 688,82

Autres

TOTAL GENERAL	2 000,00	43 027,87	51 688,82
---------------	----------	-----------	-----------

Section d'investissement : ressources

	Réel 2015	Budget exécutif 2016	Budget prévisionnel 2017
Augmentation des fonds propres			
10222 Fonds de compensation de TVA	76,32	0,00	0,00

Dotations aux provisions

Augmentation des dettes financières

Compte de liaison investissement

Immobilisations (sorties)

Autres			
2805 Conces ^o droit simil brev lie	0,00	0,00	1 000,00
28051 Concession brevets licences	2 651,46	0,00	0,00
281821 Matériel de transport	15 137,72	15 134,00	5 020,00
281831 Matériel bureau et informatique	899,70	900,00	1 073,00
28184 Mobilier	0,00	3 652,00	0,00
281881 Autres immobilisations corpore	107,20	107,00	107,00

001 Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	6 438,79	23 234,87	44 488,82
---	----------	-----------	-----------

TOTAL GENERAL	25 311,19	43 027,87	51 688,82
---------------	-----------	-----------	-----------

Tableau de calcul des tarifs

Tableau de calcul des tarifs

Proposition de l'établissement			Retenu par l'autorité	
A	TOTAL CHARGES GROUPE I + II + III			
B	PRODUITS EN ATTENUATION			
	TOTAL GROUPE II + III			
	Reprises sur le compte 1551 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)			
C				
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (comptes 116-1)			
E	Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : dettes provisionnées pour congés à payer			
	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3 ^e article de l'article et au compte 116-8			
F				
G	$A - (B + C + D + E + F) = \text{Dépenses nettes autorisées}$			
H	(+/-) Reprises de résultat			
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H			
Dotation globale de financement				
Nombre de journées				
- Externat				
- Intégration scolaire				
- Semi-externat				
- Internat				
Prix de journée moyen de l'année				
- Externat				
- Intégration scolaire				
- Semi-externat				
- Internat				
Nombre de forfaits ou de séances				
Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance				

5.3.1 Tableau des effectifs

	Catégorie	A (Prévision) Temps plein	B (Prévision) Temps partiel		C (Prévision) Total		Nombre d'équivalents temps plein au précédent compte administratif (2015) (6)	Ecart (5) - (6)
		Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'équivalents temps plein (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'équivalents temps plein (5) = (1) + (3)		(7)
1	Direction/Encadrement	0,00	0,00	0,00	0,00	2,20	2,30	-0,10
	Total 1							
2	Administration/Gestion		0,00	0,00	0,00	1,40	1,30	0,10
	Total 2							
3	Services généraux						0,00	
	Total 3							
3	Restauration						0,00	
	Total 4							
4	Socio-éducatif		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total 5							
5	Paramédical					21,08	18,89	2,19
	Total 6							
6	Médical						0,00	
	Total 7							
7	Autres fonctions: à préciser		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total 8							
	TOTAL GENERAL		0,00	0,00	0,00	24,68	22,49	2,19

CALCUL DES AMORTISSEMENTS PREVISIONNELS SSIAD DE LA COMMUNAUTE DU BOCAGE BRESSUIRAIS

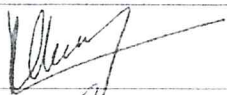
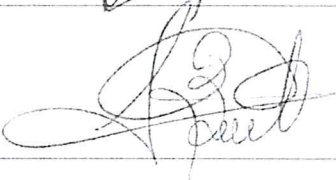
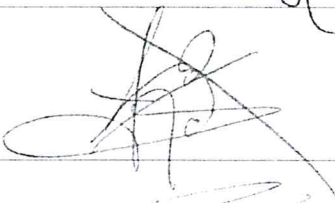
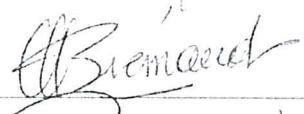
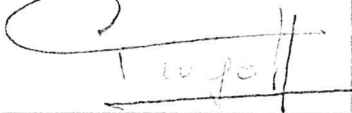
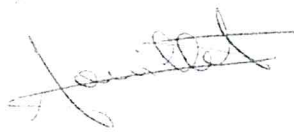
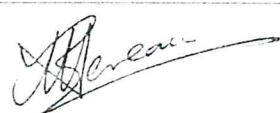
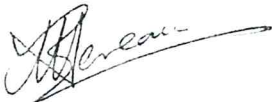
NUMERO	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE (2)	N ° inventaire	
	DE COMPTE	NATURE	DATE ACQUIS.	VALEUR ACQUIS.	DUREE	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.2016	DOTATION DE L'ANNEE 2017			AMORTIS. CUMULE AU 31.12.2017
2182		Véhicule Clio BW 896 JP	07/11/11	5 600,00	5	5 600,00	0,00	5 600,00	0,00	SSIAD/2011/001
2182		Véhicule TOYOTA AYGO	15/09/2011	7 456,50	5	7 456,50	0,00	7 456,50	0,00	SSIAD/2011/002
2182		RENAULT SCENIC	08/07/10	5 000,00	1	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	SSIAD/2010/003
2182		SCENIC AUTHENTIC	24/02/2010	15 032,61	7	15 032,61	0,00	15 032,61	0,00	SSIAD/2010/006
2182		PEUGEOT 206 CF 314 PQ	25/02/2012	11 315,00	7	7 435,58	1 616,43	9 052,01	2 262,99	SSIAD/2012/009
2182		4 roues et pneus neige	2011	404,25	5	404,25	0,00	404,25	0,00	SSIAD/2011/011
2182		Véhicule BW 529 ZZ	2012	9 960,43	5	7 968,00	1 992,43	9 960,43	0,00	SSIAD/2012/012
2182		Véhicule Twingo life 1.2	2014	7 055,96	5	2 822,38	1 411,19	4 233,57	2 822,39	SSIAD/2014/104
TOTAL 2182				61 824,75		51 719,32	5 020,05	56 739,37	5 085,38	
NUMERO	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE (2)	N ° inventaire
DE COMPTE	NATURE	DATE ACQUIS.	VALEUR ACQUIS.	DUREE	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.2016	DOTATION DE L'ANNEE 2017	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.2017			
2183		Destructeur papier	15/12/2004	708,92	4	708,92	0,00	708,92	0,00	SSIAD/2004/013
2183		Ordinateur	02/09/2011	362,01	3	362,01	0,00	362,01	0,00	SSIAD/2011/014
2183		Ordinateur	16/09/2011	362,01	3	362,01	0,00	362,01	0,00	SSIAD/2011/015
2183		Sacs cabine	02/05/2013	337,50	3	337,50	0,00	337,50	0,00	SSIAD/2013/016

2183	PDA HP IPAQ 114 CLASSI	22/12/2009	309,76	1	309,76	0,00	309,76	0,00	SSIAD/2009/017
2183	Ecran ordinateur 21,5 Fujitsu	2013	155,48	3	155,48	0,00	155,48	0,00	SSIAD/2013/018
2183	Onduleur APC	01/01/2008	185,02	3	185,02	0,00	185,02	0,00	SSIAD/2008/019
2183	PC FUJITSU ESPRIMO	17/12/2010	980,72	3	980,72	0,00	980,72	0,00	SSIAD/2010/020
2183	Matériel informatique	17/06/1995	4 024,22	5	4 024,22	0,00	4 024,22	0,00	SSIAD/1995/021
2183	Ordinateur fixe	2014	1 030,80	3	687,20	343,60	1 030,80	0,00	SSIAD/2014/102
2183	Ordinateur HP PROBOOK	2014	1 174,80	3	783,20	391,60	1 174,80	0,00	SSIAD/2014/103
2183	Téléphone	2016	126,49	3	0,00	42,16	42,16	84,33	SSIAD/2016/109
2183	Ordinateur	2016	885,60	3	0,00	295,20	295,20	590,40	SSIAD/2016/110
TOTAL 2183			10 643,33		8 896,04	1 072,56	9 968,60	674,73	
205	Logiciel Ménestrel	22/12/2009	3 078,40	2	3 078,40	0,00	3 078,40	0,00	SSIAD/2009/022
205	Logiciel Kalitexpert	30/04/2012	1 782,04	2	1 782,04	0,00	1 782,04	0,00	SSIAD/2012/023

205	Logiciel APOZEME	01/01/2008	1 143,37	3	1 143,37	0,00	1 143,37	0,00	SSIAD/2008/024
205	Logiciel Microsoft Office	17/12/2010	215,28	2	215,28	0,00	215,28	0,00	SSIAD/2010/025
205	Microsoft Office Standard 20	2014	637,32	2	637,32	0,00	637,32	0,00	SSIAD/2014/101
205	Logiciel Millésime	2014	4 665,60	2	4 665,60	0,00	4 665,60	0,00	SSIAD/2014/105
205	Formation logiciel	2015	1 500,00	2	750,00	750,00	1 500,00	0,00	SSIAD/2015/107
205	Formation logiciel	2015	500,00	2	250,00	250,00	500,00	0,00	SSIAD/2015/108
TOTAL 205			13 522,01		12 522,01	1 000,00	13 522,01	0,00	
2188	Coffre fort	2014	120,00	6	40,00	20,00	60,00	60,00	SSIAD/2014/100
2188	Chariot classeur	2014	523,20	6	174,40	87,20	261,60	261,60	SSIAD/2014/106
TOTAL 2188			643,20		214,40	107,20	321,60	321,60	
			86 633,29		73 351,77	7 199,81	80 551,58	6 081,71	

Conseil d'administration du 20 octobre 2016

BERNIER Jean-Michel
Président

MEMBRES ELUS		MEMBRES NOMMES	
CHARGE-BARON Martine		ARISTIDE Benoît	
BIROT Louis-Marie		REGNIER Dominique	
BREMAUD Martine		BOURREAU Jean-Paul	
de TROGOFF Gaëtan		DELAIRE Lysiane	
DUFAURET Josette		FOUILLET Isabelle	
GIRAUD Bernard		GEFFARD Christian	
FERCHAUD Pascale		PUAUT Marie- Claire	
GUILLERMIC André		RABILLOUD Hélène	
MORANDEAU Sylviane		ROBIN Renée	
REVEAU Anne-Marie		VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile		YOU Guy-Noël	

SOUS-PREFECTURE
Reçu le

26 OCT. 2016

79302 BRESSUIRE

**CIA S DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BOCAGE BRESSUIRAIS**
Service de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD)

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET PREVISIONNEL 2017

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 14
Vote POUR : 14
Vote CONTRE: /

Délibéré par l'Assemblée
A BRESSUIRE, le 20 Octobre 2016

Date de la convocation : 14 Octobre 2016

Les membres de l'assemblée délibérante
Mme CHARGE-BARON, M BIROT, Mme BREMAUD, M de TROGOF, Mme DUFAURET, Mme REVEAU, Mme VRIGNAUD
M ARISTIDE, M BOURREAU, Mme DELAIRE, Mme FOUILLET, M GEFFARD, Mme ROBIN, Mme VERDON,
approuvent à l'unanimité

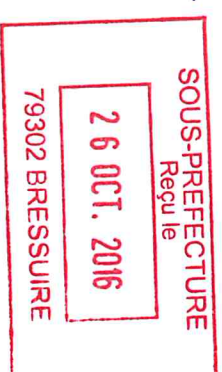
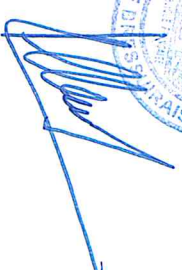
LE BUDGET PREVISIONNEL 2017

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le 26/10/16
et de la publication le 26/10/16

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON



La Vice-Présidente du CIAS
Martine CHARGE-BARON



BUDGET PRIMITIF 2017

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Conseil d'Administration du 12 Avril 2017



REPUBLIQUE FRANÇAISE

603 PORTAGE DE REPAS	(1)
GE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSU	(2)

Numéro SIRET : 20004334700042

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DE BRESSUIRE

M14

Budget Primitif du budget annexe du portage de repas à domicile voté par nature	(3)
--	-----

Année 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...);

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I. Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	3-1
B - Modalités de vote du budget	4-1

II. Présentation générale du budget

Etat de la reprise par anticipation des résultats	5
A1 - Vue d'ensemble - Sections	5-1
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6-1
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7-1
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8-1
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9-1

III. Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	10-1 et 10-2
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	11-1
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	12-1 et 12-2
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	13-1 et 13-2
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	14-1

IV. Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	15-1 et 16-1
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	17-1 à 23-1
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	24-1 à 30-1
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Néant
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	32-1 et 32-2
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Néant
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Néant
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Néant
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Néant
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Néant
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42-1 et 42-2
A4 - Etat des provisions	Néant
A5 - Etalement des provisions	Néant
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45-1
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46-1
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)	Néant
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)	Néant
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)	Néant
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (3)	Néant
A8 - Etat des charges transférées	Néant
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Néant

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Néant
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garantis d'emprunt	Néant
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Néant
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Néant
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Néant
B1.6 - Etat des engagements reçus	Néant
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	59-1
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Néant
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Néant
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Néant

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	63-1 à 64-1
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Néant
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Néant
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Néant
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Néant
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Néant

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	Néant
D2 - Arrêté et signatures	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics,

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	BUDGET ...
-------------------	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313- <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
- sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 (voir fiches des reprises anticipées des résultats jointes pages 4-2 / 4-3)

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n°..... du).

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

60300 - PORTAGE REPAS-CIAS BOCAGE BRES

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	14 148,00	913 649,35	927 797,35
Titres de recettes émis (b)	9 325,94	906 463,23	915 789,17
Réductions de titres (c)	0,00	79 397,60	79 397,60
Recettes nettes (d = b - c)	9 325,94	827 065,63	836 391,57
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	14 148,00	913 649,35	927 797,35
Mandats émis (f)	0,00	999 028,93	999 028,93
Annulations de mandats (g)	0,00	153 044,60	153 044,60
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	845 984,33	845 984,33
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	9 325,94		
(h - d) Déficit		18 918,70	9 592,76

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DU 12 AVRIL 2017

REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 BUDGET ANNEXE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

<u>a. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - <u>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actifs</u>	-18 918,70 €
<u>c. Résultats antérieurs de</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	-7 856,35 €
Résultat à affecter: d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-26 775,05 €
Solde d'exécution de la section d'investissement e. Solde d'exécution cumulé d'investissement D 001 (Besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-5 911,19 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	0,00 €
AFFECTATION (2) = d.	-26 775,05 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du	0,00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0,00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672)	0,00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	26 775,05 €

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

La Vice-Présidente du CIAS
de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais



Martine CHARGE-BARON

CFP de BRESSUIRE
124, Boulevard de Bressuire
79300 BRESSUIRE
Tél : 05 49 65 02 20
Benoît BÉGIN

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	847 161,19	873 936,24
O			
T			
E			
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P			
O			
R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	26 775,05 (si déficit)	0,00 (si excédent)
T			
S			
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	873 936,24	873 936,24

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	59 892,00	65 803,19
O			
T			
E			
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P			
O			
R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	5 911,19 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
T			
S			
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	65 803,19	65 803,19

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	939 739,43	939 739,43
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	551 949,00	0,00	535 648,00	535 648,00	535 648,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	307 700,00	0,00	290 210,00	290 210,00	290 210,00
65	Autres charges de gestion courante	750,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
Total des dépenses de gestion courante		860 399,00	0,00	828 458,00	828 458,00	828 458,00
66	Charges financières	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	500,00	500,00	500,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		865 599,00	0,00	833 358,00	833 358,00	833 358,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		8 500,19	8 500,19	8 500,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	13 498,00		5 303,00	5 303,00	5 303,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		13 498,00		13 803,19	13 803,19	13 803,19
TOTAL		879 097,00	0,00	847 161,19	847 161,19	847 161,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	26 775,05
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	873 936,24
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	9 850,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	843 900,00	0,00	832 955,00	832 955,00	832 955,00
74	Dotations et participations	31 623,35	0,00	38 781,24	38 781,24	38 781,24
75	Autres produits de gestion courante	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		885 553,35	0,00	873 936,24	873 936,24	873 936,24
77	Produits exceptionnels	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		886 953,35	0,00	873 936,24	873 936,24	873 936,24
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		886 953,35	0,00	873 936,24	873 936,24	873 936,24

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	873 936,24
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	13 803,19	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
21	Immobilisations corporelles	8 495,88	0,00	54 692,00	54 692,00	54 692,00
	Total des dépenses d'équipement	8 495,88	0,00	54 692,00	54 692,00	54 692,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 495,88	0,00	59 892,00	59 892,00	59 892,00

	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
--	--	-------------	--	-------------	-------------	-------------

TOTAL	8 495,88	0,00	59 892,00	59 892,00	59 892,00
--------------	-----------------	-------------	------------------	------------------	------------------

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	5 911,19
--	--	-----------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	65 803,19
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	650,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		8 500,19	8 500,19	8 500,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 498,00		5 303,00	5 303,00	5 303,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 498,00		13 803,19	13 803,19	13 803,19

TOTAL	14 148,00	0,00	65 803,19	65 803,19	65 803,19
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	65 803,19
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	13 803,19
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	535 648,00		535 648,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	290 210,00		290 210,00
65	Autres charges de gestion courante	2 600,00		2 600,00
66	Charges financières	400,00	0,00	400,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	5 303,00	5 303,00
022	Dépenses imprévues	4 000,00		4 000,00
023	Virement à la section d'investissement		8 500,19	8 500,19
Dépenses de fonctionnement – Total		833 358,00	13 803,19	847 161,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	26 775,05
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	873 936,24
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 200,00	0,00	5 200,00
21	Immobilisations corporelles (6)	54 692,00	0,00	54 692,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		59 892,00	0,00	59 892,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	5 911,19
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	65 803,19
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	2 200,00		2 200,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	832 955,00		832 955,00
74	Dotations et participations	38 781,24		38 781,24
	Recettes de fonctionnement – Total	873 936,24	0,00	873 936,24

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	873 936,24
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	52 000,00	0,00	52 000,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISA.		5 303,00	5 303,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		8 500,19	8 500,19
	Recettes d'investissement – Total	52 000,00	13 803,19	65 803,19

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	65 803,19
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	551 949,00	535 648,00	535 648,00
60622	Carburants	13 400,00	11 000,00	11 000,00
60623	Alimentation	496 600,00	490 726,00	490 726,00
60628	Autres (Produits pharmaceutiq.	100,00	100,00	100,00
60631	Entretien	0,00	100,00	100,00
60632	Petit équipement	100,00	100,00	100,00
60636	Vêtements de travail	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	100,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	320,00	320,00	320,00
6135	Locations mobilières	16 600,00	6 920,00	6 920,00
61551	Matériel roulant	8 400,00	8 900,00	8 900,00
6156	Maintenance	2 000,00	4 110,00	4 110,00
6168	Autres primes d'assurance	3 864,00	3 210,00	3 210,00
6184	Versmts à organismes de forma.	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	800,00	300,00	300,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	50,00	50,00
6256	Missions	100,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunication	870,00	800,00	800,00
627	Services bancaires & assimilés	100,00	212,00	212,00
62871	A la collectivité rattachement	5 095,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	307 700,00	290 210,00	290 210,00
6215	Pers. aff. par col. rattachmt	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6218	Autre personnel extérieur	13 500,00	3 300,00	3 300,00
64111	Rémunération principale	156 400,00	152 231,00	152 231,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	129 800,00	129 679,00	129 679,00
6488	Autres charges	3 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	750,00	2 600,00	2 600,00
651	Redevances pour concessions..	0,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associ. & autres	650,00	1 100,00	1 100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		860 399,00	828 458,00	828 458,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	0,00	400,00	400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	400,00	400,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (exe antérieur)	200,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	5 000,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		865 599,00	833 358,00	833 358,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	8 500,19	8 500,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	13 498,00	5 303,00	5 303,00
6811	Dot. amor. Immob. In & corp.	13 498,00	5 303,00	5 303,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 498,00	13 803,19	13 803,19
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 498,00	13 803,19	13 803,19

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		879 097,00	847 161,19	847 161,19

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	26 775,05
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	873 936,24
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	9 850,00	2 200,00	2 200,00
6419	Rembour. / rémunéra. personnel	9 850,00	2 200,00	2 200,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	843 900,00	832 955,00	832 955,00
7066	Particip. famil portage repas	743 400,00	729 455,00	729 455,00
70848	Mise à dispo autres organismes	100 500,00	103 500,00	103 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	31 623,35	38 781,24	38 781,24
74751	Sub GFP de rattachement CA2b	30 823,35	38 421,24	38 421,24
7478	Autres organismes	800,00	360,00	360,00
75	Autres produits de gestion courante	180,00	0,00	0,00
7582	Particip agentchèques déjeuner	180,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		885 553,35	873 936,24	873 936,24
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 400,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 400,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		886 953,35	873 936,24	873 936,24

042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	886 953,35	873 936,24	873 936,24
--	-------------------	-------------------	-------------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00	
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00	
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	873 936,24	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf. modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Le comptes 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 495,88	54 692,00	54 692,00
2182	Matériel de transport	0,00	52 700,00	52 700,00
2183	Matériel bureau & informatique	600,00	992,00	992,00
2188	Autres	7 895,88	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 495,88	54 692,00	54 692,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	5 200,00	5 200,00
1641	Emprunts en euros	0,00	5 200,00	5 200,00
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	5 200,00	5 200,00
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	8 495,88	59 892,00	59 892,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	8 495,88	59 892,00	59 892,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				5 911,19
				=
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				65 803,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	52 000,00	52 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	52 000,00	52 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	52 000,00	52 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	650,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	650,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		650,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		650,00	52 000,00	52 000,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	8 500,19	8 500,19
040	Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	13 498,00	5 303,00	5 303,00
2805	Conces. & drts simi., brevets	3 727,00	750,00	750,00
28182	Matériel de transport	8 987,00	4 161,00	4 161,00
28183	Matériel bureau & informatique	784,00	392,00	392,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		13 498,00	13 803,19	13 803,19
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		13 498,00	13 803,19	13 803,19
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 148,00	65 803,19	65 803,19

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00	
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00	
		=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	65 803,19	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf. modalités de vote I-B ;
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

(1)

LIBELLE :

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	TOTAL
---------	----------------------------------	--	--------------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	59 892,00	59 892,00
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	54 692,00	54 692,00
Equip non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00				
Dépenses d'ordre	0,00				
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	59 892,00	59 892,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	59 892,00	59 892,00

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	65 803,19	65 803,19
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	65 803,19	65 803,19

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES					
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	847 161,19	847 161,19
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	847 161,19	847 161,19

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	873 936,24	873 936,24
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	873 936,24	873 936,24

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R 2311-1 et R 2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	TOTAL
---------	---------	-------------------------------------	--	---	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Total dépenses d'investissement		0,00	0,00	0,00	59 892,00	59 892,00
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	59 892,00	59 892,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	5 200,00	5 200,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	54 692,00	54 692,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES						
Total recettes d'investissement		0,00	0,00	0,00	65 803,19	65 803,19
Recettes réelles		0,00	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	13 803,19	13 803,19
021	Virement de la section de fonction	0,00	0,00	0,00	8 500,19	8 500,19
040	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	5 303,00	5 303,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	847 161,19	847 161,19
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	833 358,00	833 358,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	535 648,00	535 648,00
012	Charges de personnel et frais ass	0,00	0,00	0,00	290 210,00	290 210,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65	Autres charges de gestion coura	0,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	400,00	400,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	13 803,19	13 803,19
023	Virement à la section d'investiss	0,00	0,00	0,00	8 500,19	8 500,19
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	5 303,00	5 303,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	873 936,24	873 936,24
Recettes réelles		0,00	0,00	0,00	873 936,24	873 936,24
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00
70	Produits des services, du domain	0,00	0,00	0,00	832 955,00	832 955,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	38 781,24	38 781,24
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 52				
		521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 521				Sous fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Autres	TOTAL
DEPENSES (2)		847 161,19	0,00	0,00	0,00	847 161,19
Dépenses de l'exercice		847 161,19	0,00	0,00	0,00	847 161,19
011	Charges à caractère géné	535 648,00	0,00	0,00	0,00	535 648,00
012	Charges de personnel et f	290 210,00	0,00	0,00	0,00	290 210,00
022	Dépenses imprévues	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
023	Virement à la section d'in	8 500,19	0,00	0,00	0,00	8 500,19
042	Opérations d'ordre de tra	5 303,00	0,00	0,00	0,00	5 303,00
65	Autres charges de gestion	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
66	Charges financières	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		873 936,24	0,00	0,00	0,00	873 936,24
Recettes de l'exercice		873 936,24	0,00	0,00	0,00	873 936,24
013	Atténuation de charges	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
70	Produits des services, du	832 955,00	0,00	0,00	0,00	832 955,00
74	Dotations et participation	38 781,24	0,00	0,00	0,00	38 781,24
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		26 775,05	0,00	0,00	0,00	26 775,05

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	Sous-fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	847 161,19	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	847 161,19	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	535 648,00	0,00
012	Charges de personnel et frais	0,00	0,00	290 210,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	4 000,00	0,00
023	Virement à la section d'in	0,00	0,00	8 500,19	0,00
042	Opérations d'ordre de tra	0,00	0,00	5 303,00	0,00
65	Autres charges de gestion	0,00	0,00	2 600,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	400,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	500,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (2)		0,00	0,00	873 936,24	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	873 936,24	0,00
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	2 200,00	0,00
70	Produits des services, du c	0,00	0,00	832 955,00	0,00
74	Dotations et participation	0,00	0,00	38 781,24	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	26 775,05	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 52				
		521 Services à caractère social handicapés	522 Act ² pour l'enfance et l'adolescence	523 Act ² pour personnes en difficulté	524 Autres services	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 521				Sous-fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légal	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Aides à la famille	TOTAL
DEPENSES (2)		59 892,00	0,00	0,00	0,00	59 892,00
Dépenses de l'exercice		59 892,00	0,00	0,00	0,00	59 892,00
16	Emprunts et dettes ass	5 200,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
21	Immobilisations corp	54 692,00	0,00	0,00	0,00	54 692,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		65 803,19	0,00	0,00	0,00	65 803,19
Recettes de l'exercice		65 803,19	0,00	0,00	0,00	65 803,19
021	Virement de la section	8 500,19	0,00	0,00	0,00	8 500,19
040	Opérations d'ordre de	5 303,00	0,00	0,00	0,00	5 303,00
16	Emprunts et dettes ass	52 000,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		5 911,19	0,00	0,00	0,00	5 911,19

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	Sous fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	59 892,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	59 892,00	0,00
16	Emprunts et dettes assim	0,00	0,00	5 200,00	0,00
21	Immobilisations corporel	0,00	0,00	54 692,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	65 803,19	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	65 803,19	0,00
021	Virement de la section de	0,00	0,00	8 500,19	0,00
040	Opérations d'ordre de tr	0,00	0,00	5 303,00	0,00
16	Emprunts et dettes assim	0,00	0,00	52 000,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	5 911,19	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) Emprunt non contracté à ce jour

Emprunts et Dettes à l'origine du contrat														
Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros														
...														
...														
1643 Emprunts en devises (total)														
...														
...														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
...														
...														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
...														
...														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
...														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
...														

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Voir état joint		

TABLEAU D'AMORTISSEMENT BUDGET ANNEXE PORTAGE REPAS DOMICILE
BP 2017

Articles	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS					VALEUR COMPTABLE NETTE (2)
	NATURE	N° fiche immo	ANNEE ACQUIS.	VALEUR ACQUIS.	DUREE AMORT années	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.16	DOTATION DE L'ANNEE 2017	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.2017	
205	Microsoft office standard 2013	PORT 2014 100	2014	637,32	2	637,32	0,00	637,32	0,00
205	Logiciel Millésime	PORT 2014 003	2014	2 340,00	2	2 340,00	0,00	2 340,00	0,00
2051	Formation pour lociciel	PORT 2015 006	2015	1 000,00	2	500,00	500,00	1 000,00	0,00
2051	Formation pour lociciel	PORT 2015 007	2015	500,00	2	250,00	250,00	500,00	0,00
TOTAL 205				4 477,32		3 727,32	750,00	4 477,32	0,00
2182	PARTNER CONFORT 120 (ex DELTA) CB892GW	PORT2012002	2012	19 418,00	7	2 774,00	4 161,00	6 935,00	12 483,00
TOTAL 2181				19 418,00		2 774,00	4 161,00	6 935,00	12 483,00
2183	Ordinateur portable	PORT 2014 101	2014	1 174,80	3	783,20	391,60	1 174,80	0,00
TOTAL 2183				1 174,80		783,20	391,60	1 174,80	0,00
TOTAL GEN				25 070,12		7 284,52	5 302,60	12 587,12	12 483,00

(2) Valeur comptable nette = valeur d'acquisition diminuée de l'amortissement cumulé au 31.12 de (n + 1)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		5 200,00	I 5 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 200,00	5 200,00
1641	Emprunts en euros	5 200,00	5 200,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 200,00	0,00	5 911,19	11 111,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		13 803,19	III 13 803,19
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		13 803,19	13 803,19
2805	Conces. & drts simi., brevets	750,00	750,00
28182	Matériel de transport	4 161,00	4 161,00
28183	Matériel bureau & informatique	392,00	392,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	8 500,19	8 500,19
024	<i>Produits de cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	13 803,19	0,00	0,00	0,00	13 803,19

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	11 111,19
Ressources propres disponibles IV	13 803,19
Solde V = IV - II(6)	2 692,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
6574		Livraison quotidienne des repas	Association Loisirs et Partage de Clessé	Association	1 100,00
FONCTIONNEMENT					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV
C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général. Adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché territorial		3,00	0,88	3,88	2,00	1,88	3,88
Rédacteur	A	1,00		1,00	1,00		1,00
Adjoint administratif	B	1,00	0,88	1,88	1,00	0,88	1,88
	C	1,00		1,00	1,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Adjoint technique		0,00	2,79	2,79	1,81	0,98	2,79
	C		2,79	2,79	1,81	0,98	2,79
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							

IV – ANNEXE	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
	IV
	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

- ADM : Administratif
- TECH : Technique
- URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
- ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
- S : Social
- MS : Médico-social
- MT : Médico-technique
- SP : Sportif
- CULT : Culturel
- ANIM : Animation
- PM : Police
- OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

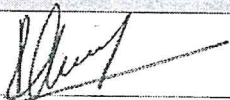
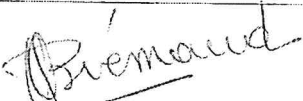
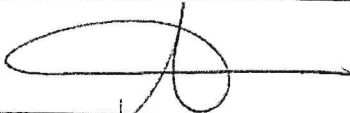
(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

- 3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : *accroissement saisonnier d'activité*
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
- 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient
- 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
- 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%
- 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoire proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
- 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus
- A : autres (préciser)

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres " et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Conseil d'administration du 12 avril 2017

BERNIER Jean-Michel Président	<i>Ab. excusé</i>
----------------------------------	-------------------

MEMBRES ELUS		MEMBRES NOMMES	
CHARGE-BARON Martine		ARISTIDE Benoît	<i>Ab. excusé</i>
BIROT Louis-Marie	<i>Ab. excusé</i>	REGNIER Dominique	
BREMAUD Martine		BOURREAU Jean-Paul	
de TROGOFF Gaëtan		DELAIRE Lysiane	
DUFAURET Josette		FOUILLET Isabelle	
GIRAUD Bernard		GEFFARD Christian	
FERCHAUD Pascale		PUAUT Marie- Claire	<i>Ab. excusée</i>
GUILLERMIC André		RABILLOUD Hélène	<i>A. Rabilloud</i>
MORANDEAU Sylviane		ROBIN Renée	
REVEAU Anne-Marie	<i>Ab. excusée</i>	VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile		YOU Guy-Noël	<i>Ab. excusé</i>

**CIA S DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BOCAGE BRESSUIRAIS**
Budget du portage de repas à domicile

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET PRIMITIF 2017

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 16
Vote POUR : 16
Vote CONTRE: 0

Date de la convocation: 5 Avril 2017

Délibéré par l'Assemblée réunie en session ordinaire

A BRESSUIRE, le 12 Avril 2017

Les membres de l'assemblée délibérante

Mmes CHARGE-BARON, BREMAUD, DUFAURET, FERCHAUD, VRIGNAUD, REGNIER,
DELAIRE, FOUILLET, RABILLOUD, ROBIN, VERDON.
M de TROGOFF, GIRAUD, GUILLERMIC, BOURREAU, GEFFARD

LE BUDGET-PRIMITIF 2017

Certifié exécutoire par le Président

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le 13 / 04 / 17

Publié et Notifié

le 13 / 04 / 17

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON

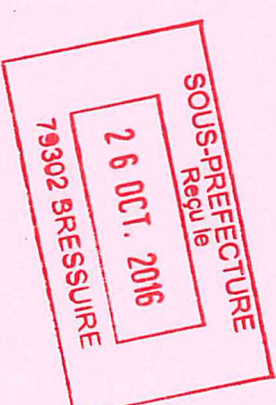


Martine CHARGE-BARON

Vice-Présidente du CIAS de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais



CIA5 du Bocage Bressuirais
2 place du Millénaire
BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex



BUDGET PREVISIONNEL 2017

Centre d'Hébergement d'Urgence

2 Places

Conseil d'Administration du 20 Octobre 2016

**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DEL' ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

ETABLISSEMENT :		CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE	
ADRESSE :		2, Place du Millénaire	
ORGANISME GESTIONNAIRE :		CIAS - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS	
TELEPHONE :	05-49-81-75-75	FAX :	05-49-47-39-83
EMAIL :			
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement :		Jean-Michel BERNIER, Président et Juliette BAILLET, Directrice	
N° FINES :	790016372		
CATEGORIE :			
COMPETENCE :			
C.C.N.T. :			
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :			
CAPACITE AUTORISEE :	2 places		

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N-1 (classe 6-77-78-79)

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE

Activité par dérogation		
Nombre de personnes	Nombre de journées proposées	Nombre de journées allouées

	(6)	(7)	(8)

[illegible]

Activité prévisionnelle	(9)	(10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
TOTAL en journées	260	539	629	476	584	657	90%		

[illegible]

*CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES*

Activité de l'Etablissement ou du Service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

	TOTAL	+ 20 ans orientés CAT, AP (1) et CDTD (2)	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer
Nombre de journées prévisionnelles	(de 1 à 3)	(1)	(2)	(3)
TOTAL				
Externa				
Semi-interna				
Interna				
Autres				

(1) Acheter protégé
(2) Centre de distribution de travail à domicile

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

GROUPE I : DEPENSES APPARENTES A L'EXPLOITATION COURANTE									
	Réel 2015	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel proposé				Depenses autorisées	Budget exécutoire 2017	
	(1)	(2)	Reconduction	Mesures nouvelles	Total	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)	
ACHATS									
Eau et assainissement	245,41	300,00	500,00	0,00	500,00			0,00	
Energie, électricité	1 871,25	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00			0,00	
Aut. Fournitur. non stockables	35,98	100,00	200,00	0,00	200,00			0,00	
Combustibles et carburants	61,55	100,00	70,00	0,00	70,00			0,00	
Produits d'entretien	97,41	80,00	80,00	0,00	80,00			0,00	
Alimentation	325,22	300,00	500,00	0,00	500,00			0,00	
6063									

SERVICES EXTERIEURS

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6262 Fruits de télécommunication	0,00	235,54	420,00	0,00	420,00			0,00
6281 Prest. blanchissage à l'ext.	0,00	1 200,00	960,00	0,00	960,00			0,00
6283 Prestation nettoyage à l'ext.	1 418,39	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
6287 Remboursement de frais	988,70	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
TOTAL GROUPE I	5 043,91	4 315,54	4 730,00	0,00	4 730,00	0,00	0,00	0,00

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réel 2015	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2017	
			Reconduction	Mesures nouvelles			Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
Autres personnels	1 124,90	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00		0,00
Per. affecté à l'établissement	14 468,64	1 000,00	15 479,00	500,00	15 979,00		0,00
Autres personnels extérieurs	75,00	18 129,03	2 50,00	0,00	2 50,00		0,00
œuvres sociales	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00		0,00
Aut. charges diverses de pers.	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00		0,00
62118							
6215							
6218							
64784							
6488							

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	R��l 2015	Budget ex��cutoire 2016	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
entretien reparat��mat��riel med	101,36	100,00	0,00	0,00	0,00		0,00
entretien& reparat��autre mater	407,40	0,00	100,00	0,00	100,00		0,00
Multi��risques	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Responsabilit�� Civile	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00		0,00
Assurance capital d��c��s titula	294,88	0,00	450,00	0,00	450,00		0,00
C��oncours divers (cotisations)	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00		0,00
Frais de structure	1 377,69	325,00	1 400,00	0,00	1 400,00		0,00
Frais de formation	0,00	50,00	50,00	0,00	50,00		0,00

	R��l 2015 (1)	Budget ex��cutoire 2016 (2)	Budget pr��visionnel propos��			Total (5) = (3) + (4)	D��penses autoris��es (6)	Budget ex��cutoire 2017 (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)				
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
6571 Subv. aux assoc. vie usagers	1 146,56	12,55	1 300,00	0,00		1 300,00		0,00
CHARGES FINANCI��RES								
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
68111 Immobilisations incorporelles	114,37	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
68112 Immobilisations corporelles	0,00	53,00	492,00	0,00		492,00		0,00
TOTAL GROUPE III	3 442,26	570,55	3 817,00	0,00		3 817,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	24 154,71	24 015,12	27 676,00	500,00		28 176,00	0,00	0,00
002	D��ficit de la section d'exploitation report��	RAN N-2	RAN N-1			Report �� nouveau N		
		0,00	0		0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	24 154,71	24 015,12	27 676,00	500,00	28 176,00	0,00	0,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	R��l 2015	Budget ex��cutoire 2016	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
73212 Dotation globale	19 643,02	16 015,12	19 176,00	500,00	19 676,00		0,00
TOTAL GROUPE I	19 643,02	16 015,12	19 176,00	500,00	19 676,00	0,00	0,00
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION							
	R��l 2015	Budget ex��cutoire 2016	Budget pr��visionnel propos��		Total	D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire 2017
	(1)	(2)	Reconduction	Mesures nouvelles	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
7488 Autres	9 200,71	8 000,00	8 500,00	0,00	8 500,00		0,00
7548 Autres remboursements de frais	134,53	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7588 Aut. produits de gestion cour.	258,54	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE II	9 593,78	8 000,00	8 500,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00

**GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS
NON ENCAISSABLES**

(1) (2) (3) (4) (5) = (3) + (4) (6) (7)

R��l 2015	Budget ex��cutoire 2016	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire 2017
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7718	Autres	11,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
------	--------	-------	------	------	------	------	------

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III		11,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL							
(GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		29 248,32	24 015,12	27 676,00	500,00	28 176,00	0,00
	RAN N-2		RAN N-1		Report �� nouveau N		
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		29 248,32	24 015,12	27 676,00	500,00	28 176,00	0,00

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d'amortissement	Financement prévu						
					Auto-financement (1)	Subvention ou apport (2)	Emprunts (3)			Total (de 1 à 3)	
							Montant	Taux	Durée		
	Si remplacement du mobilier au local crédit disponible de 975,56 €				975,56 €						975,56 €
TOTAL					975,56 €						975,56 €

Retenu par l'autorité de tarification (cadre réservé à l'administration)

TOTAL										

TABEAU DES SURCÔÛTS D' EXPLOITATION

	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan</i>	a				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1 ^{ère} année du plan	A				
Amortissements des nouveaux investissements					
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan</i>	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la première année du plan	B				
Frais financiers sur emprunts nouveaux					
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE II					
Charges afférentes au personnel					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE III					
Autres charges afférentes à la structure (hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
TOTAL DES SURCÔÛTS ET/OU ECONOMIES					
<i>calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du plan</i>					

Section d'investissement : emplois

Réduction des fonds propres ou reprise sur apports

Reprises

Remboursement des dettes financières

Compte de liaison investissement

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé
2 / 84

Autres

Réel

Budget exécutoire

Budget prévisionnel
2017

Mobilier	0,00	1 295,56	975,56
----------	------	----------	--------

TOTAL GENERAL	0,00	1 295,56	975,56
---------------	------	----------	--------

Section d'investissement : ressources

	Réel	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel 2017
Augmentation des fonds propres			
10222 Fonds de compensation de TVA	19,01	0,00	0,00
Dotations aux provisions			
Augmentation des dettes financières			
Compte de liaison investissement			
Immobilisations (sorties)			
Autres			
287841 Amortissements mobilier	114,37	53,00	492,00
001 Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	1 128,19	1 242,56	483,56
TOTAL GENERAL	1 261,57	1 295,56	975,56

Tableau de calcul des tarifs

Tableau de calcul des tarifs

Proposition de l'établissement			Retenu par l'autorité		
A	TOTAL CHARGES GROUPE I + II + III				
B	PRODUITS EN ATTENUATION				
	TOTAL GROUPE I + II + III				
	Reprises sur le compte 15511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)				
C					
D	Dotations (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (comptes 116-1)				
	Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : dettes provisionnées pour congés à payer				
E					
	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3e article de l'article et au compte 116-8				
F					
G	A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées				
H	(+/-) Reprises de résultat				
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H				
Dotation globale de financement					
Nombre de journées					
- Externat					
- Intégration scolaire					
- Semi-internat					
- Internat					
Prix de journée moyen de l'année					
- Externat					
- Intégration scolaire					
- Semi-internat					
- Internat					
Nombre de forfaits ou de séances					
Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance					

5.3.1 Tableau des effectifs

Catégorie	A (Prévision) Temps plein	B (Prévision) Temps partiel		C (Prévision) Total		Nombre d'équivalents temps plein au précédent compte administratif (2015) (6)	Ecart (5) - (6) (7)
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'équivalents temps plein (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'équivalents temps plein (5) = (1) + (3)		
Direction/Encadrement							
Total 1		1	0,110	1	0,110	0,100	0,010
Administration/Gestion							
Total 2		1	0,234	1	0,234	0,234	0
Services généraux							
Total 3							
Restauration							
Total 4							
Socio-éducatif							
Total 5		2	0,069	2	0,069	0,085	-0,016
Paramédical							
Total 6							
Medical							
Total 7							
Autres fonctions: Ménage, réparation entretien bâtiment		2	0,060	2	0,06	0,05	0,010
TOTAL GENERAL		6	0,473	6	0,473	0,469	0,004

TABLERAU DU PERSONNEL
CENTRE D'HEBERGEMENT DE NUIT
BP 2017

Employeur	Fonction des agents	*ETP travaillé
CIA S	Responsable CHRS	0,110
CIA S	Accompagnatrice sociale	0,045
CIA S	Accompagnateur social	0,024
CIA S	Agent administratif chargé de la logistique et de l'accueil	0,234
BAC B	Agent d'entretien pour ménage	0,055
VILLE Bressuire	Technicien du CTM	0,005
TOTAL GENERAL		0,473

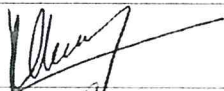
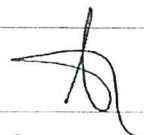
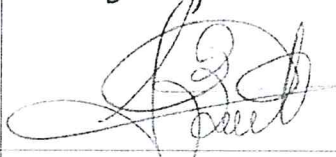
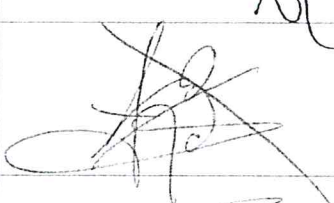
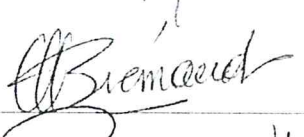
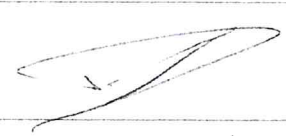
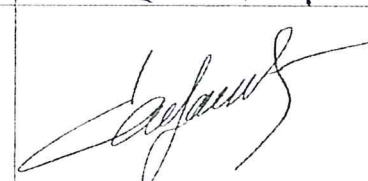
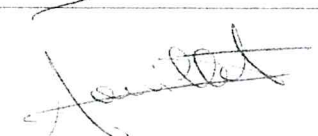
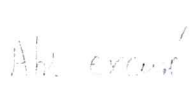
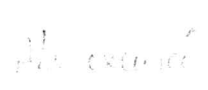
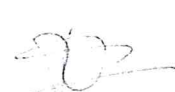
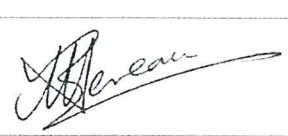
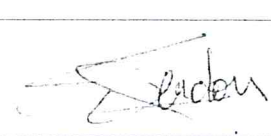
CALCUL DES AMORTISSEMENTS PREVISIONNELS

Articles	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS			VALEUR COMPTABLE NETTE (2)	N° inventaire
	NATURE	ANNEE ACQUIS.	VALEUR ACQUIS.	DUREE AMORT années	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.16	DOTATION DE L'ANNEE 2017	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.2017	
2184	Lave linge	2007	365,90	1	365,90	0,00	365,90	CHU 2007 002
2184	Sèche linge	2007	302,00	1	302,00	0,00	302,00	CHU 2007 003
2184	Niches	2010	736,75	3	736,75	0,00	736,75	CHU 2010 005
2184	Sommiers	2013	122,80	2	122,80	0,00	122,80	CHU 2013 007
2184	Téléviseurs	2014	158,90	3	105,94	52,96	158,90	CHU 2014 008
2184	Frigo	2016	463,00	6	0,00	77,17	77,17	CHU 2016 009
2184	Matelas	2016	209,95	6	0,00	34,99	34,99	CHU 2016 010
2184	Double rideaux	2016	168,06	6	0,00	28,01	28,01	CHU 2016 011
2184	Matelas	1991	298,80	1	0,00	298,80	298,80	CHU 1991 012
			2 826,16		1 633,39	491,93	2 125,32	700,84

(2) Valeur comptable nette = valeur d'acquisition diminuée de l'amortissement cumulé au 31.12 de (n + 1)

Conseil d'administration du 20 octobre 2016

BERNIER Jean-Michel
Président

MEMBRES ELUS		MEMBRES NOMMES	
CHARGE-BARON Martine		ARISTIDE Benoît	
BIROT Louis-Marie		REGNIER Dominique	
BREMAUD Martine		BOURREAU Jean-Paul	
de TROGOFF Gaëtan		DELAIRE Lysiane	
DUFAURET Josette		FOUILLET Isabelle	
GIRAUD Bernard		GEFFARD Christian	
FERCHAUD Pascale		PUAUT Marie- Claire	
GUILLERMIC André		RABILLOUD Hélène	
MORANDEAU Sylviane		ROBIN Renée	
REVEAU Anne-Marie		VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile		YOU Guy-Noël	



**CIAS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BOCAGE BRESSUIRAIS**
Centre d'Hébergement d'Urgence

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET PREVISIONNEL 2017

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 15
Vote POUR : 15
Vote CONTRE: /

Date de la convocation : 14 Octobre 2016

Délibéré par l'Assemblée
A BRESSUIRE, le 20 Octobre 2016

Les membres de l'assemblée délibérante

Mme CHARGE-BARON, M BIROT, Mme BREMAUD, M de TROGOff, Mme DUFAURET, Mme REVEAU, Mme VRIGNAUD
MARISTIDE, Mme REGNIER, M BOURREAU, Mme DELAIRE, Mme FOUILLET, M GEFfARD, Mme ROBIN, Mme VERDON,

approuvent à l'unanimité

LE BUDGET PREVISIONNEL 2017

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le 26/10/16
et de la publication le 26/10/16

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON



La Vice-Présidente du CIAS
Martine CHARGE-BARON



CIAS du Bocage Bressuirais
2 place du Millénaire
BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex



BUDGET PREVISIONNEL 2017

LOGEMENTS DE STABILISATION

Conseil d'Administration du 20 Octobre 2016

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

ETABLISSEMENT :	LOGEMENTS DE STABILISATION		
ADRESSE :	2, Place du Millénaire		
ORGANISME GESTIONNAIRE :	CIAS - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS		
TELEPHONE :	05-49-81-75-75	FAX :	05-49-74-39-84
		Email :	
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement :	Jean-Michel BERNIER, Président et Juliette BAILLET, Directrice		
N° FINES :	790016372		
CATEGORIE :			
COMPETENCE :			
C.C.N.T. :			
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :			
CAPACITE AUTORISEE :	2		

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N-1 (classe 6-77-78-79)

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE
SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

Lits ou places réelles N-2	Lits ou places financières	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de jours de présence des travailleurs en C.A.T.	Nombre de journées théorique
----------------------------	----------------------------	-----------------------------	--	------------------------------

Activité par dérogation		
Nombre de personnes	Nombre de journées proposées	Nombre de journées allouées

Activité théorique (1) (2) (3) (4) 5 = (2) x (3)

(6) (7) (8)

TOTAL					
-------	--	--	--	--	--

--	--	--

External					
Semi - internal					
Internal					
Autre					
Autre					

Nature	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Moyenne	BP 2016	BP proposé 2017		Retenu par tarificateur	
						Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation

Activité prévisionnelle (9) (10) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18)

TOTAL en journées		671	594	607	624	620,50	620,50	85%		
-------------------	--	-----	-----	-----	-----	--------	--------	-----	--	--

External										
Semi - internal										
Internal										
Autre										
Autre										

*CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES*

Activité de l'Etablissement ou du Service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

	TOTAL	+ 20 ans orientés CAT, AP (1) et CDJD (2)	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer
Nombre de journées prévisionnelles	(de 1 à 3)	(1)	(2)	(3)
TOTAL				
Externat				
Semi-internat				
Internat				
Autres				

(1) Atelier protégé
(2) Centre de distribution de travail à domicile.

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D' UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L' EXPLOITATION COURANTE

	Réel 2015	Budget exécutif 2016	Budget prévisionnel proposé		Total	Dépenses autorisées	Budget exécutif 2017
	(1)	(2)	Reconduction	Mesures nouvelles	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
ACHATS							
60611 Eau et assainissement	340,28	700,00	600,00	0,00	600,00		0,00
60612 Energie, électricité	1 253,78	1 900,00	2 000,00	0,00	2 000,00		0,00
60618 Aut. Fournitur. non stockables	582,68	500,00	500,00	0,00	500,00		0,00
60622 Produits d'entretien	3,93	30,00	30,00	0,00	30,00		0,00
6068 Aut achats non stock mat four	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00		0,00

SERVICES EXTERIEURS

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6281 Prest. blanchissage à l'ext.	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00		0,00
6283 Prestation nettoyage à l'xié	58,97	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6287 Remboursement de frais	184,23	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

TOTAL GROUPE I	2 423,87	3 280,00	3 480,00	0,00	3 480,00	0,00	0,00
-----------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-------------	-----------------	-------------	-------------

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réel 2015	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
Autres personnels	632,32	360,00	200,00	0,00	200,00		0,00
Per. affecté à l'établissement	15 162,90	1 800,00	15 350,00	450,00	15 800,00		0,00
Autres personnels extérieurs	50,00	13 740,00	250,00	0,00	250,00		0,00
Œuvres sociales	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00		0,00
TOTAL GROUPE II	15 845,22	15 900,00	15 900,00	450,00	16 350,00	0,00	0,00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réel 2015	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
Locations immobilières	4 693,02	5 000,00	5 050,00	0,00	5 050,00		0,00
Ent. et rép. sur biens immob.	0,00	566,95	0,00	0,00	0,00		0,00
Entret réparat bâtiment public	0,00	0,00	800,00	2 000,00	2 800,00		0,00
entretien& réparat° autre matér	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00		0,00
Multirisques	0,00	50,00	50,00	0,00	50,00		0,00
Responsabilité Civile	0,00	30,00	30,00	0,00	30,00		0,00
Assurance capital décès titula	255,16	400,00	400,00	0,00	400,00		0,00
Autres frais divers	1 249,38	1 000,00	145,00	0,00	145,00		0,00
Frais de structure	0,00	0,00	1 300,00	0,00	1 300,00		0,00
Services bancaires & assimilés	0,00	41,00	46,00	0,00	46,00		0,00

	Réal 2015	Budget exécutaire 2016	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutaire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
6541 Créances admises en non valeur	0,00	2 50,00	200,00	0,00	200,00		0,00
6588 Autres	680,00	600,00	600,00	0,00	600,00		0,00
CHARGES FINANCIERES							
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
TOTAL GROUPE III	6 877,56	7 937,95	8 721,00	2 000,00	10 721,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	25 146,65	27 117,95	28 101,00	2 450,00	30 551,00	0,00	0,00
002							
Déficit de la section d'exploitation reporté	RAN N-2 1 381,16	RAN N-1 0		0,00	0,00	Report à nouveau N	
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	26 527,81	27 117,95	28 101,00	2 450,00	30 551,00	0,00	0,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	Réel 2015	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total	
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)
						(7)
73212 Dotation globale CHRS	26 499,11	25 117,95	26 101,00	2 450,00	28 551,00	0,00
TOTAL GROUPE I	26 499,11	25 117,95	26 101,00	2 450,00	28 551,00	0,00
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION						
	Réel 2015	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)
						(7)
7588 Aut. produits de gestion cour.	2 334,54	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
TOTAL GROUPE II	2 334,54	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00

**GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS
NON ENCAISSABLES**

(1) (2) (3) (4) (5) = (3) + (4) (6) (7)

R��el 2015	Budget ex��cutoire 2016	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7718									
Autres	10,08	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	10,08	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	28 843,73	27 117,95	28 101,00	2 450,00	30 551,00	0,00			0,00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	RAN N-2 28 843,73	RAN N-1 27 117,95		2 450,00	30 551,00	0,00	Report �� nouveau N		

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d' amortissement	Financement prévu						
					Auto- financement (1)	Subvention ou apport (2)	Emprunts (3)			Total (de 1 à 3)	
							Montant	Taux	Durée		
TOTAL											

Retenu par l'autorité de tarification (cadre réservé à l'administration)

TOTAL											

TABEAU DES SURCÔÛTS D'EXPLOITATION

	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan</i>	a				
<i>Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1^{ère} année du plan</i>	A				
<i>Amortissements des nouveaux investissements</i>					
<i>Amortissements des charges à répartir</i>					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan</i>	b				
<i>Frais financiers sur emprunts antérieurs à la première année du plan</i>	B				
<i>Frais financiers sur emprunts nouveaux</i>					
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
<i>Charges afférentes à l'exploitation courante</i>					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE II					
<i>Charges afférentes au personnel</i>					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE III					
<i>Autres charges afférentes à la structure</i> <i>(hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)</i>					
TOTAL DES SURCÔÛTS ET/OU ECONOMIES					
<i>calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du plan</i>					

Section d'investissement : emplois

Réduction des fonds propres ou reprise sur apports

Reprises

Remboursement des dettes financières

Compte de liaison investissement

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

Autres

Réel

Budget exécutoire

Budget prévisionnel

TOTAL GENERAL		0,00	0,00	0,00
---------------	--	------	------	------

Section d'investissement : ressources

Réel	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel N
------	--------------------------	--------------------------

Augmentation des fonds propres

Dotations aux provisions

Augmentation des dettes financières

Compte de liaison investissement

Immobilisations (sorties)

Autres

TOTAL GENERAL	0,00	0,00	0,00
---------------	------	------	------

Tableau de calcul des tarifs

Tableau de calcul des tarifs

Proposition de l'établissement			Retenu par l'autorité	
A	TOTAL CHARGES GROUPE I + II + III			
B	PRODUITS EN ATTENUATION			
	TOTAL GROUPE II + III			
	Reprises sur le compte 15511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)			
C				
D	Dotations (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (comptes 116-1)			
E	Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : dettes provisionnées pour congés à payer			
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3 ^e article de l'article et au compte 116-8			
G	A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées			
H	(+/-) Reprises de résultat			
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H			
Dotation globale de financement				
Nombre de journées				
- Externat				
- Intégration scolaire				
- Semi-internat				
- Internat				
Prix de journée moyen de l'année				
- Externat				
- Intégration scolaire				
- Semi-internat				
- Internat				
Nombre de forfaits ou de séances				
Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance				

5.3.1 Tableau des effectifs

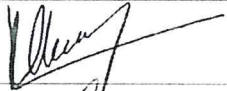
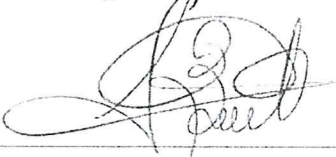
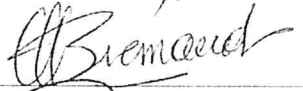
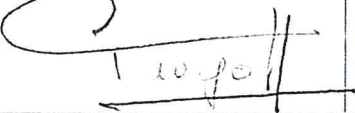
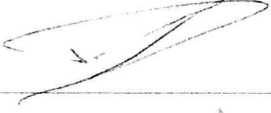
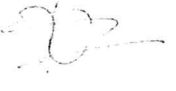
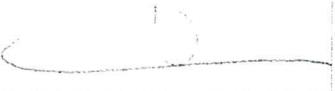
Catégorie	A (Prévision) Temps plein	B (Prévision) Temps partiel		C (Prévision) Total		Nombre d'équivalents temps plein au précédent compte administratif (2015) (6)	Ecart (5) - (6) (7)
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'équivalents temps plein (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'équivalents temps plein (5) = (1) + (3)		
Direction/Encadrement							
Total 1		1	0,100	1	0,100	0,096	0,004
Administration/Gestion							
Total 2		1	0,072	1	0,072	0,072	0,000
Services généraux							
Total 3							
Restauration							
Total 4							
Socio-éducatif							
Total 5		2	0,170	2	0,170	0,204	-0,034
Paramédical							
Total 6							
Médical							
Total 7							
Autres fonctions: Ménage, réparation entretien bâtiment		2	0,010	2	0,01	0,030	-0,020
TOTAL GENERAL		6	0,352	6	0,352	0,402	-0,050

**TABLEAU DU PERSONNEL LOGEMENTS DE STABILISATION
BP 2017**

Employeur	Fonction des agents	ETP travaillé
CIAS	Responsable logements de stabilisation	0,100
CIAS	Accompagnatrice sociale	0,090
CIAS	Accompagnateur social	0,080
CIAS	Agent administratif chargé de la logistique et de l'accueil	0,072
ATOUT SERVICES	Agent d'entretien pour ménage	0,005
VILLE	Technicien du CTM	0,005
TOTAL		0,352

Conseil d'administration du 20 octobre 2016

BERNIER Jean-Michel Président	
----------------------------------	--

MEMBRES ELUS		MEMBRES NOMMES	
CHARGE-BARON Martine		ARISTIDE Benoît	
BIROT Louis-Marie		REGNIER Dominique	
BREMAUD Martine		BOURREAU Jean-Paul	
de TROGOFF Gaëtan		DELAIRE Lysiane	
DUFAURET Josette		FOUILLET Isabelle	
GIRAUD Bernard		GEFFARD Christian	
FERCHAUD Pascale		PUAUT Marie- Claire	
GUILLERMIC André		RABILLOUD Hélène	
MORANDEAU Sylviane		ROBIN Renée	
REVEAU Anne-Marie		VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile		YOU Guy-Noël	



**CIAS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BOCAGE BRESSUIRAIS**
Logements de stabilisation

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET PREVISIONNEL 2017

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 14
Vote POUR : 14
Vote CONTRE: /

Date de la convocation : 14 Octobre 2016

Délibéré par l'Assemblée
A BRESSUIRE, le 20 Octobre 2016

Les membres de l'assemblée délibérante
Mme CHARGE-BARON, M BIROT, Mme BREMAUD, M de TROGOF, Mme DUFAURET, Mme REVEAU, Mme VRIGNAUD
M ARISTIDE, M BOURREAU, Mme DELAIRE, Mme FOUILLET, M GEFFARD, Mme ROBIN, Mme VERDON,
approuvent à l'unanimité

LE BUDGET PREVISIONNEL 2017

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le 26/10/16
et de la publication le 26/10/16

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON



La Vice-Présidente du CIAS
Martine CHARGE-BARON



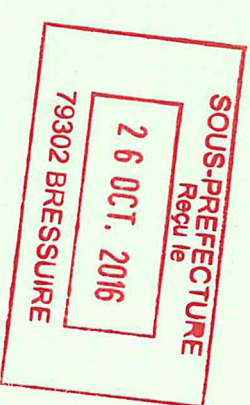
CIAS du Bocage Bressuirais
2 place du Millénaire
BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex



BUDGET PREVISIONNEL 2017

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE

Conseil d'Administration du 20 Octobre 2016



**ANNEXE I : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

ETABLISSEMENT :	CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSEXTION SOCIALE (CHRS)		
ADRESSE :	2, Place du Millénaire		
ORGANISME GESTIONNAIRE :	CIAS - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS		
TELEPHONE :	05-46-81-75-75	FAX :	05-46-74-39-83
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement :	Jean-Michel BERNIER, Président et Juliette BAILLET, Directrice		
N° FINESS :	790016372		
CATEGORIE :			
COMPETENCE :			
C.C.N.T. :			
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :			
CAPACITE AUTORISEE :	15 places		

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N-1 (classe 6-77-78-79)

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE
SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

Activité théorique	Lits ou places réelles N-2	Lits ou places financés	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de jours de présence des travailleurs en C.A.T.	Nombre de journées théorique	Activité par dérogation		
	(1)	(2)	(3)	(4)	5 = (2) x (3)	Nombre de personnes	Nombre de journées proposées	Nombre de journées allouées
(6)	(7)	(8)						
TOTAL								

Externat																			
Semi - internat																			
Internat																			
Autre																			
Autre																			

Activité prévisionnelle	Nature	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Moyenne	BP 2016	BP proposé N		Retenu par tarifificateur	
	(9)	(10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	
TOTAL en journées		5 889,00	4 690,00	5 122,00	5 233,67	4 654,00	4 927,50	90%		

Externat																			
Semi - internat																			
Internat																			
Autre																			
Autre																			

Activité de l'Etablissement ou du Service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

TOTAL

+ 20 ans
orientés CAT,
AP (1) et
CDTD (2)

+ 20 ans
orientés MAS

+ 20 ans
orientés Foyer

Nombre de journées prévisionnelles (de 1 à 3) (1) (2) (3)

TOTAL				
-------	--	--	--	--

External				
Semi-internat				
Internat				
Autres				

(1) Atelier protégé
 (2) Centre de distribution de travail à domicile.

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D' UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-I DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L' EXPLOITATION COURANTE

	Reel 2015	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel proposé		Total	Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2017
	(1)	(2)	Reconduction	Mesures nouvelles	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
ACHATS							
60611 Eau et assainissement	1 795,43	2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00		0,00
60612 Energie, électricité	6 991,59	7 400,00	7 200,00	0,00	7 200,00		0,00
60618 Aut. fourn. non stocka.	524,28	530,00	530,00	0,00	530,00		0,00
60621 Combustibles et carburants	824,11	1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00		0,00
60622 Prdt. d'entretien	244,17	200,00	200,00	0,00	200,00		0,00
60624 Fourn. administratives	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00		0,00
6068 Aut. achats non stockés de mat	0,00	0,00	400,00	0,00	400,00		0,00

SERVICES EXTERIEURS

AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6251 Voyage et déplacements	0,00	200,00	150,00	0,00	150,00		0,00
6262 Frais de télécommunication	0,00	250,00	350,00	0,00	350,00		0,00
6281 Pres. de blanchissage à l'ext.	0,00	800,00	650,00	0,00	650,00		0,00
6283 Pres. de nettoyage à l'ext.	437,08	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6287 Remb. de frais	367,95	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6288 Autres	4 457,72	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

TOTAL GROUPE I	15 642,33	13 230,00	13 330,00	0,00	13 330,00	0,00	0,00
-----------------------	------------------	------------------	------------------	-------------	------------------	-------------	-------------

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal 2015	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
Autres personnels	16 329,86	22 550,00	1 100,00	0,00	1 100,00	0,00
Pers. affecté à titablis.	18 300,00	18 300,00	18 300,00	0,00	18 300,00	0,00
Aut. Pers. exts	520,60	3 550,00	750,00	0,00	750,00	0,00
Allocation logement	305,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part. à la form. prof continue	346,15	511,00	670,00	0,00	670,00	0,00
Cotisations au centre national	349,00	511,00	740,00	0,00	740,00	0,00
Cot. au fonds pour l'emp. Hosp	192,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rémunération principale	36 598,33	43 020,25	45 800,00	3 400,00	49 200,00	0,00
NBl, suppl fam de trait et in	319,55	0,00	600,00	0,00	600,00	0,00
Autres indemnités	7 260,07	4 350,00	4 200,00	0,00	4 200,00	0,00
Rémunération principale	2 352,41	4 082,00	21 272,00	0,00	21 272,00	0,00
Cotis. à l'U.R.S.S.A.F.	10 765,07	9 880,00	15 500,00	0,00	15 500,00	0,00
Cotis. aux caisses de retraite	8 128,02	387,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
Cotis. à l'A.S.S.E.D.I.C.	0,00	262,00	1 400,00	0,00	1 400,00	0,00
Cotis. à la C.N.R.A.C.L.	10 190,14	14 380,00	14 600,00	0,00	14 600,00	0,00
Cotis. aux autres org. sociaux	131,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotis. à l'URSSAF	82,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotis. aux caisses de retraite	43,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecine du travail	0,00	130,00	168,00	0,00	168,00	0,00
Oeuvres sociales	450,00	470,00	600,00	0,00	600,00	0,00
Aut. charges diverses de Pers.	279,85	337,00	400,00	0,00	400,00	0,00
TOTAL GROUPE II	112 942,92	122 720,25	127 100,00	3 400,00	130 500,00	0,00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal 2015	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
Locations immobilières	21 241,21	20 900,00	20 950,00	0,00	20 950,00	0,00
Loyer bureaux CIAS	7 953,99	5 500,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00
Entret réparation bâtiment public	0,00	6 500,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
Entretien bâtiment	543,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres matériels et outillages	883,31	500,00	700,00	0,00	700,00	0,00
Multirisques	27,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assurance transport	1 140,93	750,00	500,00	0,00	500,00	0,00
Responsabilité civile	93,11	150,00	150,00	0,00	150,00	0,00
Matériels	0,00	155,00	155,00	0,00	155,00	0,00
Assur capital-décès titulaire	1 810,93	2 800,00	3 400,00	0,00	3 400,00	0,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES						
	R��l 2015	Budget ex��cutoire 2016	Budget pr��visionnel propos��				Budget ex��cutoire 2017
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total	D��penses autoris��es	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
73212	CHRS	198 361,66	198 316,51	206 002,00	3 400,00	209 402,00	209 402,00
	TOTAL GROUPE I	198 361,66	198 316,51	206 002,00	3 400,00	209 402,00	209 402,00
	GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION						
	R��l 2015	Budget ex��cutoire 2016	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire 2017
	(1)	(2)	Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
			(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
7088	Aut. pr��d. d'activit��s annexes	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7548	Aut. remboursements de frais	470,67	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
7588	Aut. pr��d. divers de ges Cour.	9 708,37	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6419	Remb. sur r��m du Pers. non m��d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GROUPE II	15 179,04	8 600,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00

**GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS
NON ENCAISSABLES**

(1)

(2)

(3)

(4)

(5) = (3) + (4)

(6)

(7)

Réel
2015

Budget
exécutoire
2016

Budget prévisionnel proposé

Reconduction

Mesures
nouvelles

Total

Recettes
autorisées

Budget
exécutoire
2017

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7718

773

Autres	71,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mandats annulés	720,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	791,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-------------------------	---------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	214 332,45	206 916,51	209 902,00	3 400,00	213 302,00	0,00	213 302,00	
--	-------------------	-------------------	-------------------	-----------------	-------------------	-------------	-------------------	--

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	RAN N-2 214 332,45	RAN N-1 206 916,51	209 902,00	3 400,00	213 302,00	0,00	213 302,00	
					Report à nouveau N			

002

Excédent de la section d'exploitation reporté	27 230,77	0	0,00	0,00	0,00		0,00	
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	241 563,22	206 916,51	209 902,00	3 400,00	213 302,00	0,00	213 302,00	

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d'amortissement	Financement prévu					
					Auto-financement (1)	Subvention ou apport (2)	Emprunts (3)			Total (de 1 à 3)
							Montant	Taux	Durée	
	Remplacement éventuel du mobilier et appareils électroménagers dans les logements				8 815,36					8 815,36
TOTAL					8 815,36					8 815,36

Retenu par l'autorité de tarification (cadre réservé à l'administration)

TOTAL										

TABLEAU DES SURCOÛTS D'EXPLOITATION

	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan</i>	a				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1 ^{ère} année du plan	A				
Amortissements des nouveaux investissements					
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan</i>	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la première année du plan	B				
Frais financiers sur emprunts nouveaux					
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante					
-					
-					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE II					
Charges afférentes au personnel					
-					
-					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE III					
Autres charges afférentes à la structure (hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
-					
-					
TOTAL DES SURCOÛTS ET/OU ECONOMIES <i>calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du plan</i>					

Section d'investissement : emplois

Réel

Budget exécutoire
2016

Budget prévisionnel
2017

Réduction des fonds propres ou reprise sur apports

Reprises

Remboursement des dettes financières

Compte de liaison investissement

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

2 / 82	Mat. de transport	0,00	8 500,00	7 315,36
2 / 83	Mat. de bureau et mat. inf.	0,00	500,00	0,00
2 / 84	Mobilier	0,00	1 370,62	1 500,00
2 / 84 /	Mobilier des logements	2 074,02	0,00	0,00

Autres

TOTAL GENERAL	2 074,02	10 370,62	8 815,36
---------------	----------	-----------	----------

Section d'investissement : ressources

	Réel	Budget exécutoire 2016	Budget prévisionnel 2017
Augmentation des fonds propres			
10222 fonds de compensation de TVA	420,07	0,00	326,00
Dotations aux provisions			
Augmentation des dettes financières			
Compte de liaison investissement			
Immobilisations (sorties)			
Autres			
28182 Mat. de transport	2 129,00	0,00	0,00
28183 Mat. de bureau et mat. inf.	121,00	0,00	0,00
28184 Mobilier	904,60	701,00	681,00
OO1 Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	6 473,89	9 669,62	7 808,36
TOTAL GENERAL	10 048,56	10 370,62	8 815,36

Tableau de calcul des tarifs

Tableau de calcul des tarifs

		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité
A	TOTAL CHARGES GROUPE I + II + III	213 302,00	
B	PRODUITS EN ATTENUATION		
	TOTAL GROUPE II + III	3 900,00	
	Reprises sur le compte 1511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)		
C	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables		
D	excédentaires différés (comptes 116-1)		
E	Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : dettes provisionnées pour congés à payer		
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3 ^e article de l'article et au compte 116-8		
G	A - (B+C+D+E+F) = Dépenses nettes autorisées		
H	(+/-) Reprises de résultat		
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H		
Dotation globale de financement		209 402,00	
Nombre de journées			
- Externat			
- Intégration scolaire			
- Semi-Internat			
- Internat			
Prix de journée moyen de l'année			
- Externat			
- Intégration scolaire			
- Semi-Internat			
- Internat			
Nombre de forfaits ou de séances			
Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance			

Tableau des effectifs

Categorie	A (Prévision) Temps plein	B (Prévision) Temps partiel		C (Prévision) Total		Nombre d'équivalents temps plein au précédent compte administratif (2015) (6)	Ecart (5) - (6) (7)
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'équivalents temps plein (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'équivalents temps plein (5) = (1) + (3)		
Direction/Encadrement							
Total 1		1	0,700	1	0,700	0,456	0,244
Administration/Gestion							
Total 2		1	0,549	1	0,549	0,549	0
Services généraux							
Total 3							
Restauration							
Total 4							
Socio-éducatif							
Total 5		2	1,461	2	1,461	1,411	0,050
Paramédical							
Total 6							
Médical							
Total 7							
Autres fonctions: Ménage, réparation entretien bâtiment		2	0,049	2	0,049	0,020	0,029
TOTAL GENERAL		6	2,759	6	2,759	2,436	0,323

PERSONNEL BUDGET PREVISIONNEL 2017
CHRS

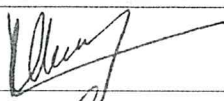
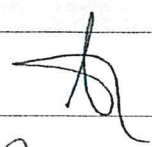
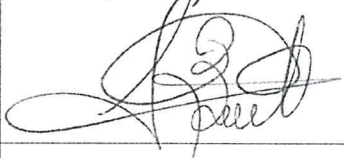
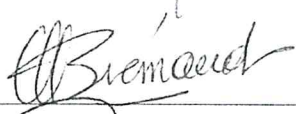
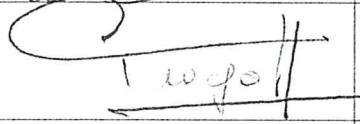
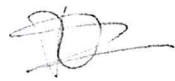
Employeur	Fonction des agents	ETP travaillé
CIAS	Responsable CHRS	0,700
CIAS	Accompagnatrice sociale	0,765
CIAS	Accompagnateur social	0,696
CIAS	Agent administratif chargé de la logistique et de l'accueil	0,549
ATOUT SERVICES	Agent d'entretien pour ménage	0,033
VILLE	Technicien du CTM	0,016
TOTAL GENERAL		2,759

CALCUL DES AMORTISSEMENTS PREVISIONNELS (C.H.R.S.)

Articles	IMMOBILISATIONS		AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE (2)	N° inventaire
	NATURE	ANNEE ACQUIS.	VALEUR ACQUIS.	DUREE AMORT années	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.16	DOTATION DE L'ANNEE 2017	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.2017	
2182	Vehicule	2002	5 846,74	4	5 846,74	0,00	5 846,74	1
2182	Vehicule	2010	10 645,00	5	10 645,00	0,00	10 645,00	21
2183	Ordinateur	2012	363,00	3	363,00	0,00	363,00	26
21841	Réfrigérateur	2011	169,00	3	169,00	0,00	169,00	23
21841	Réfrigérateur	2012	169,00	3	169,00	0,00	169,00	24
21841	Electroménager	2012	502,29	3	502,29	0,00	502,29	25
21842	Mobilier de bureau	2002	2 321,70	5	2 321,70	0,00	2 321,70	9
2184	Téléviseur	2013	298,00	3	298,00	0,00	298,00	27
2184	Lave linge	2013	189,00	3	189,00	0,00	189,00	28
2184	Lot de téléviseurs	2013	1 192,00	3	1 192,00	0,00	1 192,00	29
2188	Réfrigérateur	2011	205,90	3	205,90	0,00	205,90	22
21841	Gazinière	2014	149,00	3	99,34	49,66	149,00	CHRS/2014/30
21841	Réfrigérateur	2014	200,00	6	66,66	33,33	99,99	CHRS/2014/31
21841	Réfrigérateur	2014	229,00	6	76,34	38,17	114,51	CHRS 2014 32
21841	TELEVISEUR	2015	119,00	6	19,83	19,83	39,66	CHRS/2015/33
21841	Armoire 2 portes KUM	nov-15	585,36	6	97,56	97,56	195,12	CHRS/2015/34
21841	Commode NYXOS	nov-15	254,46	6	42,41	42,41	84,82	CHRS/2015/35
21841	Chaise DALLAS	nov-15	178,08	6	29,68	29,68	59,36	CHRS/2015/36
21841	Matelas GRENADINES	nov-15	153,42	6	25,57	25,57	51,14	CHRS/2015/37
21841	Canapé	nov-15	329,00	6	54,83	54,83	109,66	CHRS/2015/38
21841	Meuble de chevet	nov-15	49,80	6	8,30	8,30	16,60	CHRS/2015/39
21841	Meuble TV	nov-15	63,90	6	10,65	10,65	21,30	CHRS/2015/40
21841	Buffet	nov-15	172,00	6	28,67	28,67	57,34	CHRS/2015/41
21841	Fauteuil	nov-15	169,00	6	28,17	28,17	56,34	CHRS/2015/42
2184	Un clic clac canapé	sept-16	279,00	6	0,00	46,50	46,50	CHRS/2016/43
2184	Table	sept-16	49,90	6	0,00	8,32	8,32	CHRS/2016/44
2184	Lot de chaises	sept-16	261,00	6	0,00	43,50	43,50	CHRS/2016/45
2184	Meuble de cuisine	sept-16	119,90	6	0,00	19,98	19,98	CHRS/2016/46
2184	Matelas	sept-16	295,00	6	0,00	49,17	49,17	CHRS/2016/47
2184	Canapé	sept-16	279,00	6	0,00	46,50	46,50	CHRS/2016/48
			25 837,45		22 489,64	680,80	23 170,44	2 667,01

Conseil d'administration du 20 octobre 2016

BERNIER Jean-Michel
Président

MEMBRES ELUS		MEMBRES NOMMES	
CHARGE-BARON Martine		ARISTIDE Benoît	
BIROT Louis-Marie		REGNIER Dominique	
BREMAUD Martine		BOURREAU Jean-Paul	
de TROGOFF Gaëtan		DELAIRE Lysiane	
DUFAURET Josette		FOUILLET Isabelle	
GIRAUD Bernard	Abs excusé	GEFFARD Christian	
FERCHAUD Pascale	Abs excusé	PUAUT Marie- Claire	Abs excusé
GUILLERMIC André	Abs excusé	RABILLOUD Hélène	Abs excusé
MORANDEAU Sylviane		ROBIN Renée	
REVEAU Anne-Marie		VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile		YOU Guy-Noël	Abs excusé

SOUS-PREFECTURE
Reçu le

26 OCT. 2016

79302 BRESSUIRE

**CIAS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BOCAGE BRESSUIRAIS**
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET PREVISIONNEL 2017

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 14
Vote POUR : 14
Vote CONTRE: /

Date de la convocation : 14 Octobre 2016

Délibéré par l'Assemblée
A BRESSUIRE, le 20 Octobre 2016

Les membres de l'assemblée délibérante
Mme CHARGE-BARON, M BIROT, Mme BREMAUD, M de TROGOF, Mme DUFAURET, Mme REVEAU, Mme VRIGNAUD
M ARISTIDE, M BOURREAU, Mme DELAIRE, Mme FOUILLET, M GEFARD, Mme ROBIN, Mme VERDON,
approuvent à l'unanimité

LE BUDGET PREVISIONNEL 2017

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le 26/10/16
et de la publication le 26/10/16

La Vice-Présidente du CIAS

Martine CHARGE-BARON

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON



SOUS-PREFECTURE

Reçu le

26 OCT. 2016

79302 BRESSUIRE

CIAS du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex



BUDGET PRIMITIF 2017

Logements ALT

Conseil d'Administration du 12 Avril 2017



REPUBLIQUE FRANÇAISE

607 LOGEMENTS ALT	(1)
GE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSU	(2)

Numéro SIRET : 20004334700083

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DE BRESSUIRE

M14

Budget Primitif	(3)
voté par nature	

Année 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...);

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I. Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	3-1
B - Modalités de vote du budget et reprise résultats antérieurs	4-1 à 4-3
II. Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	5-1
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6-1
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7-1
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8-1
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9-1
III. Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	10-1 et 10-2
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	11-1
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	12-1 et 12-2
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	13-1
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	14-1
IV. Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	15-1 et 16-1
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	17-1 à 23-1
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	24-1 à 30-1
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Néant
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	Néant
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Néant
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Néant
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Néant
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Néant
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Néant
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42-1 et 42-2
A4 - Etat des provisions	Néant
A5 - Etalement des provisions	Néant
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45-1
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46-1
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)	Néant
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)	Néant
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)	Néant
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (3)	Néant
A8 - Etat des charges transférées	Néant
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Néant
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Néant
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garantis d'emprunt	Néant
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Néant
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Néant
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Néant
B1.6 - Etat des engagements reçus	Néant
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	59-1
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Néant
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Néant
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Néant
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	63-1 à 64-2
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Néant
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Néant
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Néant
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Néant
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Néant
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	Néant
D2 - Arrêté et signatures	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et

activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics,
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	BUDGET ...
-------------------	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
- sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

60700 - LOGEMENT ALT-CIAS BOCAGE BRES.

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 818,00	26 686,05	28 504,05
Titres de recettes émis (b)	102,85	16 869,49	16 972,34
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	102,85	16 869,49	16 972,34
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 818,00	26 686,05	28 504,05
Mandats émis (f)	0,00	21 638,99	21 638,99
Annulations de mandats (g)	0,00	5 427,17	5 427,17
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	16 211,82	16 211,82
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	102,85	657,67	760,52
(h - d) Déficit			

4 - 2

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DU 12 AVRIL 2017

REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 BUDGET ANNEXE LOGEMENTS ALT

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actifs	657,67 € <i>l</i>
c. Résultats antérieurs de D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	-6 388,05 €
Résultat à affecter: d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-5 730,38 €
Solde d'exécution de la section d'investissement e. Solde d'exécution cumulé d'investissement D 001 (Besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-514,24 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	0,00 €
AFFECTATION (2) = d.	-5 730,38 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0,00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672)	0,00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	5 730,38 €

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

La Vice-Présidente du CIAS
de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais



Martine CHARGE-BARON

[Signature of Martine CHARGE-BARON]

CFP de BRESSUIRE
124, Boulevard de Bressuire
79300 BRESSUIRE
Tél. : 05 49 65 02 20
Le Trésorier de Bressuire
[Signature of Benoît SAMSON]
Benoît SAMSON

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	19 613,00	25 343,38
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	5 730,38 (si déficit)	0,00 (si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	25 343,38	25 343,38

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 400,76	1 915,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	514,24 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 915,00	1 915,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	27 258,38	27 258,38
----------------------------	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	12 500,00	0,00	10 995,00	10 995,00	10 995,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 430,00	0,00	6 250,00	6 250,00	6 250,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
Total des dépenses de gestion courante		17 980,00	0,00	17 295,00	17 295,00	17 295,00
022	Dépenses imprévues	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		18 480,00	0,00	17 795,00	17 795,00	17 795,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 818,00		1 818,00	1 818,00	1 818,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 818,00		1 818,00	1 818,00	1 818,00
TOTAL		20 298,00	0,00	19 613,00	19 613,00	19 613,00

						+
		D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)				5 730,38
						=
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				25 343,38

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
74	Dotations et participations	26 686,05	0,00	25 343,38	25 343,38	25 343,38
Total des recettes de gestion courante		26 686,05	0,00	25 343,38	25 343,38	25 343,38
Total des recettes réelles de fonctionnement		26 686,05	0,00	25 343,38	25 343,38	25 343,38
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		26 686,05	0,00	25 343,38	25 343,38	25 343,38

		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)				0,00
						=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				25 343,38

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 818,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-----------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
21	Immobilisations corporelles	1 200,91	0,00	1 400,76	1 400,76	1 400,76
	Total des dépenses d'équipement	1 200,91	0,00	1 400,76	1 400,76	1 400,76
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 200,91	0,00	1 400,76	1 400,76	1 400,76

	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 200,91	0,00	1 400,76	1 400,76	1 400,76
--------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	514,24
--	---------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 915,00
---	-----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	97,00	97,00	97,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	97,00	97,00	97,00
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	97,00	97,00	97,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 818,00		1 818,00	1 818,00	1 818,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 818,00		1 818,00	1 818,00	1 818,00

TOTAL	1 818,00	0,00	1 915,00	1 915,00	1 915,00
--------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 915,00
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 818,00
--	-----------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 995,00		10 995,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 250,00		6 250,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00		50,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	1 818,00	1 818,00
022	Dépenses imprévues	500,00		500,00
Dépenses de fonctionnement – Total		17 795,00	1 818,00	19 613,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 730,38
---	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 343,38
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
21	Immobilisations corporelles (6)	1 400,76	0,00	1 400,76
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 400,76	0,00	1 400,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	514,24
--	---------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 915,00
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
74	Dotations et participations	25 343,38		25 343,38
	Recettes de fonctionnement – Total	25 343,38	0,00	25 343,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 343,38
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	97,00	0,00	97,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		1 818,00	1 818,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	97,00	1 818,00	1 915,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	1 915,00
--	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	12 500,00	10 995,00	10 995,00
60611	Eau et assainissement	600,00	700,00	700,00
60612	Energie - Electricité	2 300,00	2 200,00	2 200,00
60631	Fournitures d'entretien	50,00	50,00	50,00
60632	Fournitures de petit Equip.	400,00	400,00	400,00
6132	Locations immobilières	5 600,00	5 900,00	5 900,00
61522	Bâtiments	2 500,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	1 000,00	1 000,00
61558	entretien réparat°autr fournit	200,00	100,00	100,00
6161	Multirisques	50,00	40,00	40,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	5,00	5,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	300,00	100,00	100,00
62871	Rbsmt frais à Coll. de ratt	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 430,00	6 250,00	6 250,00
6215	Pers.Aff.par la Coll. de Ratt.	5 100,00	5 500,00	5 500,00
6218	Autre personnel extérieur	330,00	600,00	600,00
6455	Cot. pour assurance du Pers.	0,00	135,00	135,00
6474	Vers. aux autres oeuvres Soc.	0,00	15,00	15,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	50,00	50,00	50,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		17 980,00	17 295,00	17 295,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	500,00	500,00	500,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		18 480,00	17 795,00	17 795,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 818,00	1 818,00	1 818,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	1 818,00	1 818,00	1 818,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 818,00	1 818,00	1 818,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 818,00	1 818,00	1 818,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	20 298,00	19 613,00	19 613,00
--	------------------	------------------	------------------

		+	
RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
		+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			5 730,38
		=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			25 343,38

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	

-
- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 - (2) Cf modalités de vote I-B
 - (3) Hors restes à réaliser ;
 - (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 - (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
 - (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
 - (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
 - (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
 - (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
 - (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 - (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	26 686,05	25 343,38	25 343,38
74751	GFP de rattachement	17 823,05	0,00	0,00
7477	Autres établ publics locaux	0,00	15 780,38	15 780,38
7478	Autres organismes	7 063,00	7 063,00	7 063,00
748	Autres Att. et participations	1 800,00	0,00	0,00
7488	Participations usagers ALT	0,00	2 500,00	2 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		26 686,05	25 343,38	25 343,38
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		26 686,05	25 343,38	25 343,38

042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	26 686,05	25 343,38	25 343,38
---	-----------	-----------	-----------

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00	
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00	
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 343,38	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf. modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Le comptes 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 200,91	1 400,76	1 400,76
2178	Aut.Immo.Corp.Reç.Tit. d'I MAD	1 097,91	1 097,91	1 097,91
2184	Mobilier	103,00	302,85	302,85
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 200,91	1 400,76	1 400,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 200,91	1 400,76	1 400,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 200,91	1 400,76	1 400,76
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				514,24
				=
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				1 915,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	97,00	97,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	97,00	97,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	97,00	97,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	97,00	97,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 818,00	1 818,00	1 818,00
28178	Autres Immo. corp. reç.MAD	1 715,00	1 715,00	1 715,00
28184	Mobilier	103,00	103,00	103,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 818,00	1 818,00	1 818,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 818,00	1 818,00	1 818,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 818,00	1 915,00	1 915,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES		1 915,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

(1)

LIBELLE :

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	TOTAL
---------	----------------------------------	--	--------------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Dépenses réelles	0,00	0,00	1 400,76	0,00	1 400,76
Equipements municipaux (2)		0,00	1 400,76	0,00	1 400,76
Equip non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00				
Dépenses d'ordre	0,00				
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	1 400,76	0,00	1 400,76
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	0,00	1 400,76	0,00	1 400,76

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	1 915,00	0,00	1 915,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	1 915,00	0,00	1 915,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES					
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	19 613,00	0,00	19 613,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	19 613,00	0,00	19 613,00

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	2 500,00	22 843,38	0,00	25 343,38
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	2 500,00	22 843,38	0,00	25 343,38

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R 2311-1 et R 2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	TOTAL
---------	---------	-------------------------------------	--	---	--------------	-------

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses d'investissement		0,00	0,00	1 400,76	0,00	1 400,76
Dépenses réelles		0,00	0,00	1 400,76	0,00	1 400,76
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 400,76	0,00	1 400,76
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES						
Total recettes d'investissement		0,00	0,00	1 915,00	0,00	1 915,00
Recettes réelles		0,00	0,00	97,00	0,00	97,00
10	Dotations, fonds divers et réserv	0,00	0,00	97,00	0,00	97,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'ordre		0,00	0,00	1 818,00	0,00	1 818,00
021	Virement de la section de fonctio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	1 818,00	0,00	1 818,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		0,00	0,00	19 613,00	0,00	19 613,00
Dépenses réelles		0,00	0,00	17 795,00	0,00	17 795,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	10 995,00	0,00	10 995,00
012	Charges de personnel et frais ass	0,00	0,00	6 250,00	0,00	6 250,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
65	Autres charges de gestion coura	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	1 818,00	0,00	1 818,00
023	Virement à la section d'investisse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	1 818,00	0,00	1 818,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		0,00	2 500,00	22 843,38	0,00	25 343,38
Recettes réelles		0,00	2 500,00	22 843,38	0,00	25 343,38
74	Dotations et participations	0,00	2 500,00	22 843,38	0,00	25 343,38
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	2 500,00	2 500,00
	Recettes de l'exercice	0,00	2 500,00	2 500,00
74	Dotations et participations	0,00	2 500,00	2 500,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	2 500,00	2 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 52				
		521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services	TOTAL
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais ass	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion couran	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 521				Sous fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caract	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de pers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses impré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'or	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et par	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	19 613,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	19 613,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caract	0,00	0,00	0,00	10 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de perso	0,00	0,00	0,00	6 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprév	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ord	0,00	0,00	0,00	1 818,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges d	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	22 843,38	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	22 843,38	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et parti	0,00	0,00	0,00	22 843,38	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	3 230,38	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transf	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion cou	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Autres	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	Sous-fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 52				
		521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 521				Sous-fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fond	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	1 400,76	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	1 400,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	1 400,76	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	1 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	1 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	1 818,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds	0,00	0,00	0,00	97,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	514,24	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Aides à la famille	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	Sous fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE			
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1.N	Montants des tirages N-1	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du président de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts ont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	voir état joint		

BUDGET LOGEMENTS ALT
TABLEAU D'AMORTISSEMENT
BP 2017

Articles	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE (2)	
	NATURE	N° fiche	ANNEE ACQUIS.	VALEUR ACQUIS.	DUREE AMORT années	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.16	DOTATION DE L'ANNEE 2017		AMORTIS. CUMULE AU 31.12.2017
2184/5233	Mobilier	ALT201100004	2011	386,90	3	257,94	128,96	386,90	0,00
2184/5233	Mobilier	ALT201200005	2012	377,00	2	188,50	188,50	377,00	0,00
2184/5233	Mobilier logements	ALT201300006	2013	716,00	3	0,00	716,00	716,00	0,00
2184/5233	Mobilier logements	ALT201300007	2013	680,80	3	0,00	680,80	680,80	0,00
2184/5233	Table	ALT2015001	2015	305,25	6	50,88	50,88	101,76	203,49
2184/5233	Chaises Dallas	ALT2015002	2015	225,42	6	37,57	37,57	75,14	150,28
2184/5233	Table Coras	ALT2015003	2015	86,42	6	14,40	14,40	28,80	57,62
TOTAL 2184				2 777,79		549,29	1 817,11	2 366,40	411,39
TOTAL GEN				2 777,79		549,29	1 817,11	2 366,40	411,39

(2) Valeur comptable nette = valeur d'acquisition diminuée de l'amortissement cumulé au 31.12 de (n + 1)

Pour les biens acquis avant 2014, par absence de procès verbal de transfert de l'actif, aucune dotation aux amortissements n'a été réalisée.

Seuls les biens acquis depuis 2014 ont fait l'objet d'amortissements

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	514,24	514,24

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		1 915,00	III 1 915,00
Ressources propres externes de l'année (a)		97,00	97,00
10222	F.C.T.V.A.	97,00	97,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 818,00	1 818,00
28178	Autres Immo. corp. reç.MAD	1 715,00	1 715,00
28184	Mobilier	103,00	103,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	0,00	0,00
024	<i>Produits de cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	1 915,00	0,00	0,00	0,00	1 915,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	514,24
Ressources propres disponibles IV	1 915,00
Solde V = IV - II(6)	1 400,76

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXE	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	
IV	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 PAS DE PERSONNEL EN DIRECT: Remboursements réalisés au budget du CHRS

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général. Adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
Agent social	C		1,00	1,00	1,00		1,00
Assistant socio éducatif	B		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							

[illegible]

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temp plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temp de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
	IV
	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

- ADM : Administratif
- TECH : Technique
- URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
- ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
- S : Social
- MS : Médico-social
- MT : Médico-technique
- SP : Sportif
- CULT : Culturel
- ANIM : Animation
- PM : Police
- OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

- 3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : *accroissement temporaire d'activité*
- 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : *accroissement saisonnier d'activité*
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
- 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient
- 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
- 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%
- 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
- 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus
- A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres " et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

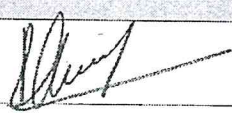
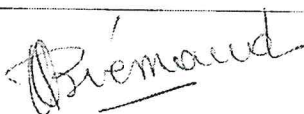
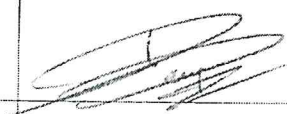
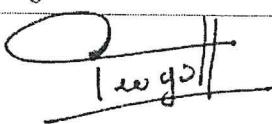
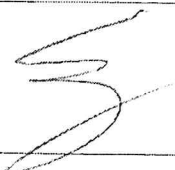
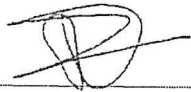
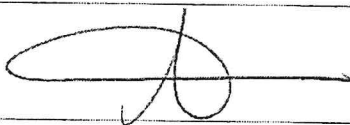
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Conseil d'administration du 12 avril 2017

BERNIER Jean-Michel Président	<i>Ab. excusé</i>
----------------------------------	-------------------

MEMBRES ELUS		MEMBRES NOMMES	
CHARGE-BARON Martine		ARISTIDE Benoît	<i>Ab. excusé</i>
BIROT Louis-Marie	<i>Ab. excusé</i>	REGNIER Dominique	
BREMAUD Martine		BOURREAU Jean-Paul	
de TROGOFF Gaëtan		DELAIRE Lysiane	
DUFAURET Josette		FOUILLET Isabelle	
GIRAUD Bernard		GEFFARD Christian	
FERCHAUD Pascale		PUAUT Marie- Claire	<i>Ab. excusée</i>
GUILLERMIC André		RABILLOUD Hélène	<i>A. Rabilloud</i>
MORANDEAU Sylviane		ROBIN Renée	
REVEAU Anne-Marie	<i>Ab. excusée</i>	VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile		YOU Guy-Noël	<i>Ab. excusé</i>

**CIAS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BOCAGE BRESSUIRAIS**
Budget des logements ALT

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET PRIMITIF 2017

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 16
Vote POUR : 16
Vote CONTRE: 0

Date de la convocation: 5 Avril 2017

Délibéré par l'Assemblée réunie en session ordinaire

A BRESSUIRE, le 12 Avril 2017

Les membres de l'assemblée délibérante

Mmes CHARGE-BARON, BREMAUD, DUFAURET, FERCHAUD, VRIGNAUD, REGNIER,
DELAIRE, FOUILLET, RABILLOUD, ROBIN, VERDON.
M de TROGOFF, GIRAUD, GUILLERMIC, BOURREAU, GEFFARD

LE BUDGET PRIMITIF 2017

Certifié exécutoire par le Président

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le 13/04/17

Publié et Notifié

le 13/04/17

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON



Martine CHARGE-BARON
Vice-Présidente du CIAS de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais

